



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

DOCTEURS

DIPLOMÉS 2008

*Que sont-ils
devenus ?*

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des écoles doctorales et des établissements membres de l'Université Européenne de Bretagne d'avoir permis la réalisation de cette étude.

Nous remercions particulièrement les docteurs d'avoir été nombreux à répondre à notre enquête.

ÉCOLES DOCTORALES

Les établissements co-accrédités ou associés dans la formation doctorale :

- Université de Rennes 1
- Université Rennes 2
- Université de Bretagne Occidentale
- Université de Bretagne Sud
- Télécom Bretagne
- Institut National des Sciences Appliquées de Rennes (INSA)
- École Nationale Supérieure Cachan (antenne Bretagne)
- École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)
- Agrocampus Ouest
- École supérieure d'électricité (Supélec)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	9
I. Profil des répondants	10
A. Genre	10
B. Nationalité	10
C. Région d'obtention du baccalauréat	11
D. Âge à l'inscription en Doctorat	11
E. Âge à l'obtention du Doctorat	12
II. Diplômes d'accès au Doctorat	13
A. Diplômes d'accès au Doctorat	13
B. Région d'obtention du diplôme d'accès au Doctorat	13
III. Situation avant l'inscription en Doctorat	14
CHAPITRE II : PARCOURS DE DOCTORAT	17
I. Les domaines de formation	18
II. Les motivations à entreprendre un Doctorat	18
III. Les doctoriales	20
IV. La publication d'articles scientifiques durant la thèse	20
V. Le financement du Doctorat	21
A. Durée du financement	21
B. Types de financement	22
C. Financement par domaine de formation	22
VI. Activité salariée extérieure au Doctorat	23
VII. Durée du Doctorat	23
VIII. Mobilité pendant le Doctorat	25
A. Pourcentage de départ par domaine de formation	25
B. Nombre de séjour	25
C. Durée des séjours	25
D. Lieu du séjour	26
IX. Utilisation du numérique	26
CHAPITRE III : SITUATION APRES LE DOCTORAT	29
I. Évolution de la situation après le Doctorat	30
II. Conseil national des universités (CNU)	32
A. Candidature à la qualification par le CNU	32
B. Résultat à la qualification par le CNU	32
III. Le contrat de recherche post-doctoral	34
A. Nombre de contrat de recherche post-doctoral	35
B. Durée du contrat de recherche post-doctoral	35
C. Structure d'accueil des contrats de recherche post-doctoraux	35
D. Localisation des contrats de recherche post-doctoraux	35
E. Après le contrat de recherche post-doctoral	36

CHAPITRE IV : SITUATION PROFESSIONNELLE APPROCHE QUANTITATIVE	37
I. Accès à l'emploi	38
A. Nombre d'emplois exercés	38
B. Temps de latence avant le 1 ^{er} emploi	38
II. Caractéristiques de l'emploi exercé au moment de l'enquête	38
A. Modalité d'accès à l'emploi	38
B. Nature du contrat de travail : emploi stable vs temporaire	39
C. Fonctions de recherche	39
D. Temps de travail hebdomadaire	40
E. Statut de l'emploi	40
F. Localisation de l'emploi	41
G. La rémunération	42
H. L'exercice d'un emploi simultané	43
I. Tableau récapitulatif	43
III. Caractéristiques de l'employeur	44
A. Type de structure	44
B. Secteur d'activité de l'employeur	45
CHAPITRE V : SITUATION PROFESSIONNELLE APPROCHE QUALITATIVE	47
I. Regard sur l'emploi	48
II. Adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation	49
III. Adéquation entre l'emploi exercé et le domaine du Doctorat	50
CHAPITRE VI : LA RECHERCHE D'EMPLOI	51
I. La recherche d'emploi après l'obtention du Doctorat	52
II. Les docteurs en recherche d'emploi au 1 ^{er} octobre 2011	52
CHAPITRE VII : REGARD SUR LE DOCTORAT	53
I. Le rôle du Doctorat	54
II. Le choix du sujet de thèse	55
III. Le rôle des relations professionnelles	56
ANNEXES	57
LEXIQUE	61

INTRODUCTION

Cette enquête de l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB) a été menée en octobre 2011 auprès des diplômés de Doctorat de la région Bretagne.

Les 8 écoles doctorales bretonnes⁽¹⁾ ont délivrées 437 diplômes de Doctorat au cours de l'année 2008.

Les analyses présentent les résultats d'étude en fonction des 6 domaines de formation suivants⁽²⁾ :

- Lettres, sciences humaines et sociales.
- Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur.
- Biologie, santé, médecine.
- Droit, sciences économiques, gestion.
- Chimie et sciences des matériaux.
- Mathématiques et physique.

Au vu de l'hétérogénéité des effectifs, la présentation des résultats par domaine de formation est proposée à titre indicatif.

Cette étude a été lancée dans un délai de 3 à 4 ans après l'obtention du Doctorat par les enquêtés. C'est un intervalle intéressant pour obtenir une graduation détaillée des différents parcours d'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

L'envoi des questionnaires et le recueil des données se sont majoritairement déroulés en ligne à l'aide du logiciel LimeSurvey⁽³⁾, un questionnaire papier a été envoyé aux personnes pour lesquelles nous ne disposions pas d'adresse mail.

Des relances téléphoniques ont également été réalisées auprès des docteurs. Ces relances étaient orientées vers les profils de répondants permettant de constituer un échantillon représentatif de la population d'enquête.

Nous avons reçu 288 questionnaires correctement remplis pour un **taux de réponse de 66%**.

Les résultats seront exprimés en pourcentage lorsque l'échantillon analysé sera supérieur à 100 individus. Sinon, ils seront proposés en effectifs.

Ce rapport présente 7 grands chapitres :

- I. Présentation des répondants.
- II. Parcours de Doctorat.
- III. Situation des docteurs après le Doctorat.
- IV. Insertion professionnelle approche quantitative.
- V. Insertion professionnelle approche qualitative.
- VI. Recherche d'emploi.
- VII. Regard sur le Doctorat.

[1] Sciences de la mer (EDSM) ; Santé, information, communication, matière et mathématiques (SICMA) ; Sciences humaines et sociales (SHS) ; Art, lettres et langues (ALL) ; Mathématiques, télécommunication, informatique, signal, système électronique (MATISSE) ; Sciences de la matière (SDLM) ; Sciences de l'homme, de l'organisation et de la société (SHS) ; Vie, agro, santé (VAS).

[2] Ce regroupement en 6 spécialités est inspiré des études du CEREQ sur le même sujet.

[3] Cette enquête a été menée en respectant les dispositions prévues par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : l'accès aux informations nominatives est ainsi exclu pour quiconque en ferait la demande.

Chapitre I

PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

Ce premier chapitre concerne l'ensemble des docteurs, soit 288 répondants.

I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. GENRE

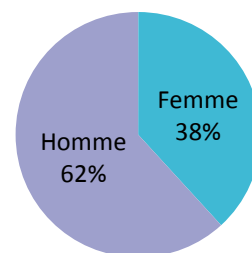
Pour cette promotion 2008, notre échantillon est composé à 38% de femmes (n=110) et à 62% d'hommes (n=178).

La proportion de femmes est généralement plus faible en Doctorat par rapport aux niveaux inférieurs. Dans nos enquêtes, cette proportion oscille entre 30 et 40% depuis la promotion 2005.

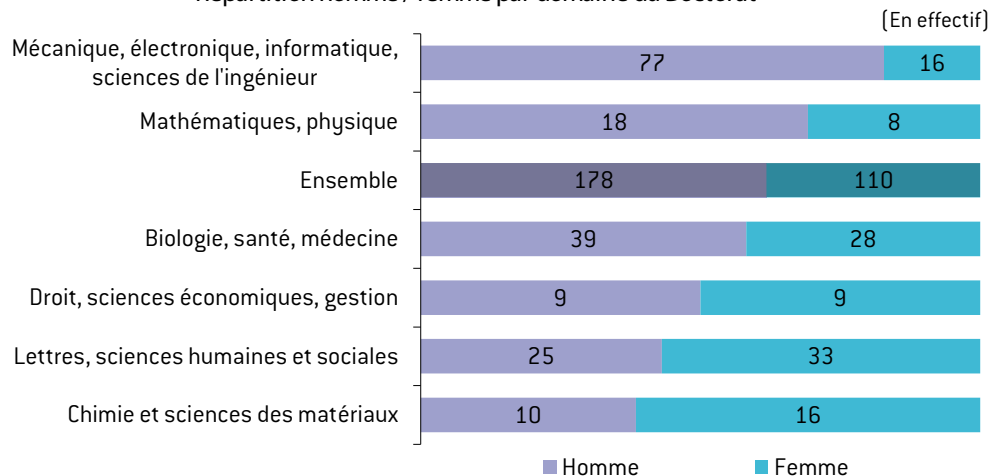
→ Répartition des genres par domaine de formation.

Le domaine « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » se distingue par une forte proportion d'hommes, 83% dans cette promotion.

Le domaine « Droit, sciences économiques, gestion » présente une parfaite parité hommes-femmes.



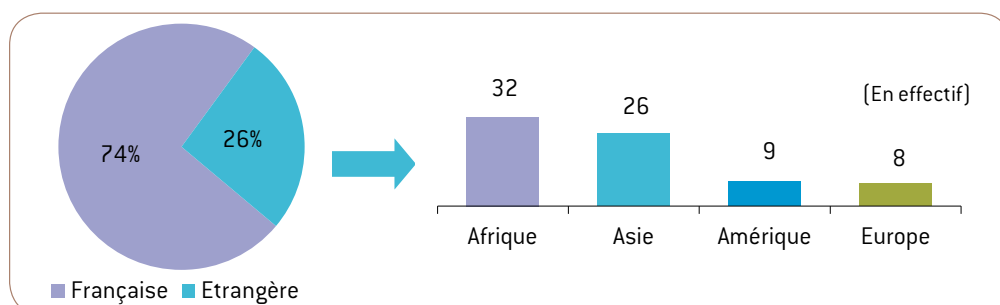
Répartition homme / femme par domaine du Doctorat



Contrairement aux promotions précédentes, le domaine « Chimie et sciences des matériaux » vient s'ajouter aux domaines à majorité féminine avec 62% de femmes, contre 41% dans la promotion 2007.

B. NATIONALITÉ

26% des répondants sont de nationalité étrangère (n=75) pour 32 pays représentés. Ce taux est en augmentation, il était de 20% dans la promotion 2007 et de 16% dans celle de 2005.

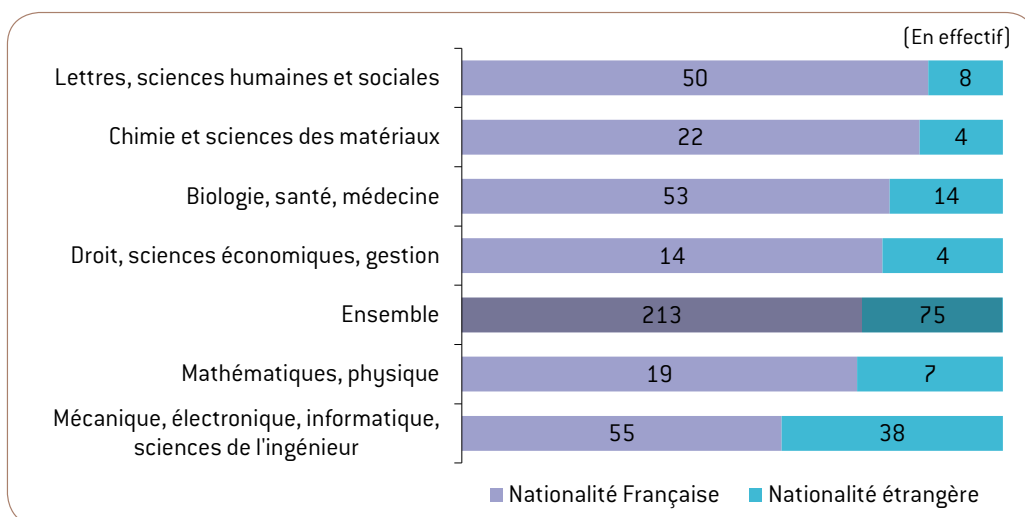


Les docteurs originaires d'Asie sont beaucoup plus présents dans la promotion 2008. Ils sont passés de 18% des docteurs d'origine étrangère dans la promotion 2007 à 40% dans cette promotion.

La part des docteurs de nationalité européenne a fortement diminué, elle est passée de 22% dans la promotion 2007 à 12% en 2008.

Contrairement aux études précédentes, le continent Océanique n'est pas représenté parmi les répondants.

→ Nationalité des docteurs par domaine de formation.

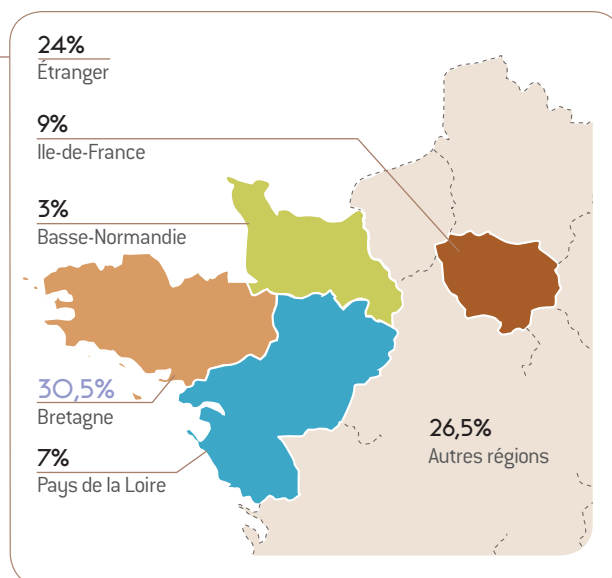


Les docteurs de nationalité étrangère sont peu représentés en « Lettres, sciences humaines et sociales », où ils ne sont que 14%. On les retrouve principalement en « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » qui en compte 41%. Par ailleurs, plus de la moitié des docteurs d'origine étrangère font partie de ce domaine de formation (51%).

C. RÉGION D'OBTENTION DU BACCALAURÉAT⁽⁴⁾

30,5% des docteurs ont obtenu leur Bac en Bretagne⁽⁵⁾, soit 76 personnes.

24% ont obtenu leur bac à l'étranger, soit 59 individus dont 58 sont de nationalité étrangère. Le pourcentage de diplômés ayant obtenu leur Bac à l'étranger est en hausse par rapport à la promotion 2007 (19,5%) et 2006 (21%).



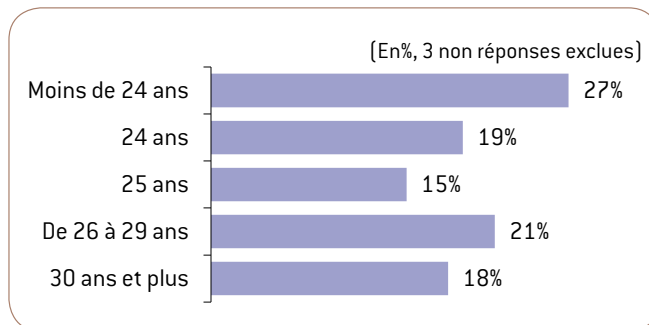
D. ÂGE À L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

Au moment de l'inscription en Doctorat l'âge médian est de 25 ans. Le plus jeune est âgé de 22 ans et le plus âgé de 56 ans.

60% des docteurs sont âgés de moins de 26 ans.

→ Âge à l'inscription en fonction du domaine de formation :

- Les docteurs en « Chimie et sciences des matériaux », « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » et « Mathématiques et physique » sont les plus jeunes avec un âge médian de 24 ans.
- Les docteurs en « Biologie, santé, médecine » et « Droit, sciences économiques, gestion » ont un âge médian de 25 ans.
- Les docteurs en « Lettres, sciences humaines et sociales » sont plus âgés avec un âge médian de 27 ans.



[4] Noté « Bac » dans la suite du rapport.

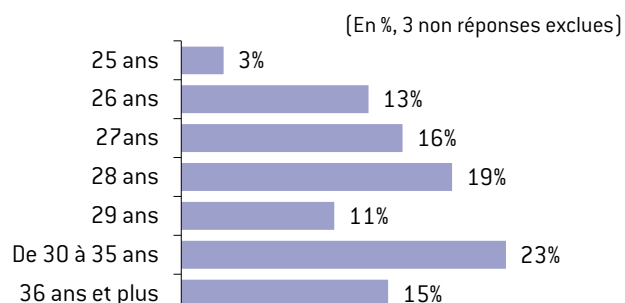
[5] 11% en Ille-et-Vilaine, 9% dans le Finistère, 6% dans le Morbihan et 4,5% en Côtes d'Armor.

→ Âge à l'inscription en fonction de la nationalité :

Au moment de l'inscription en Doctorat, les docteurs de nationalité française ont un âge médian de 24,5 ans et les docteurs de nationalité étrangère de 27 ans.

E. ÂGE À L'OBTENTION DU DOCTORAT

Au moment de l'obtention du Doctorat, l'âge médian est de 28 ans et 10 mois. Soit une augmentation de 3 ans et 10 mois par rapport à l'âge médian lors de l'inscription en Doctorat. Le plus jeune diplômés est âgé de 25 ans et le plus âgé de 57 ans.



→ Âge à l'obtention en fonction du domaine du Doctorat :

L'évolution de l'âge médian entre l'inscription et l'obtention du Doctorat varie d'un domaine de formation à l'autre.

On distingue les domaines de formation où l'âge augmente de 3 à 4 ans, avec un âge médian à la soutenance de :

- 27 ans en « Chimie et sciences des matériaux »
- 28 ans en « Sciences de l'Ingénieur, Mécanique, Informatique »
- 28 ans et 5 mois en « Mathématiques, physique »
- 28 ans et 9 mois en « Biologie, santé, médecine ».

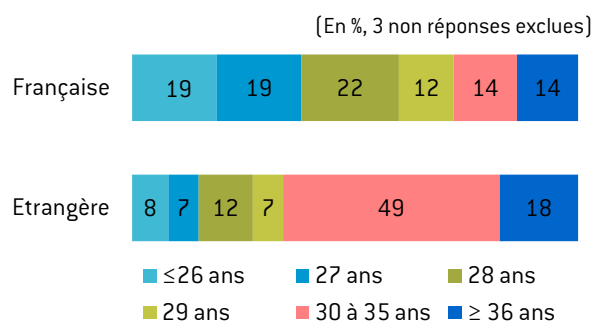
Et les domaines où l'âge augmente de 6 ans, avec un âge médian à la soutenance de :

- 31 ans et 6 mois en « Droit, sciences économiques, gestion ».
- 33 ans en « Lettres, sciences humaines et sociales ».

→ Âge à l'obtention en fonction de la nationalité :

Au moment de l'obtention du Doctorat, l'âge médian des docteurs de nationalité française est de 28 ans et 6 mois contre 30 ans et 10 mois chez les docteurs de nationalité étrangère. Cet écart équivaut à celui observé au moment de l'inscription en Doctorat.

On retrouve un graphique très proche de celui de la promotion 2007 :



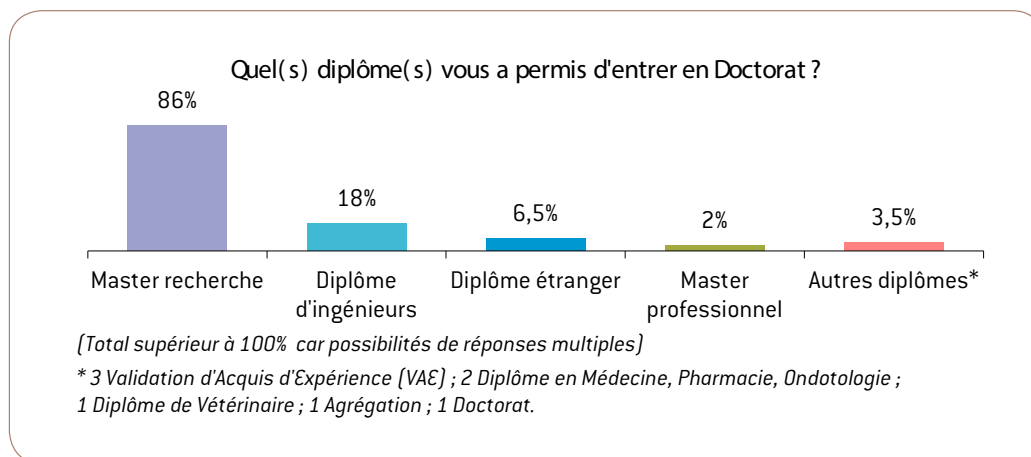
- Les docteurs de nationalité française sont répartis de manière plutôt régulière à l'intérieur des différentes tranches d'âge. La majorité d'entre eux sont âgés de moins de 30 ans [72%].
- À l'inverse, les docteurs de nationalité étrangère sont répartis de manière beaucoup moins homogène avec une grande partie d'entre eux âgée de plus de 30 ans [67%].

II // DIPLÔMES D'ACCÈS AU DOCTORAT

A. DIPLÔMES D'ACCÈS AU DOCTORAT

Le Master recherche est le chemin d'accès le plus courant avant d'entrer en Doctorat, 86% des répondants.

Ce constat existait déjà dans les promotions précédentes, 90% des répondants en 2007 et 87% en 2006.



Les docteurs issus des écoles d'ingénieur représentent 18% des répondants, ce taux était de 17% en 2007 et 18% en 2006.

15% des docteurs cumulent plusieurs diplômes avant d'accéder au Doctorat, (n = 44) :

- La combinaison la plus fréquente est un Master recherche avec un diplôme d'ingénieur (80% des doubles diplômes).
- 95% des doubles diplômés possèdent un Master recherche.

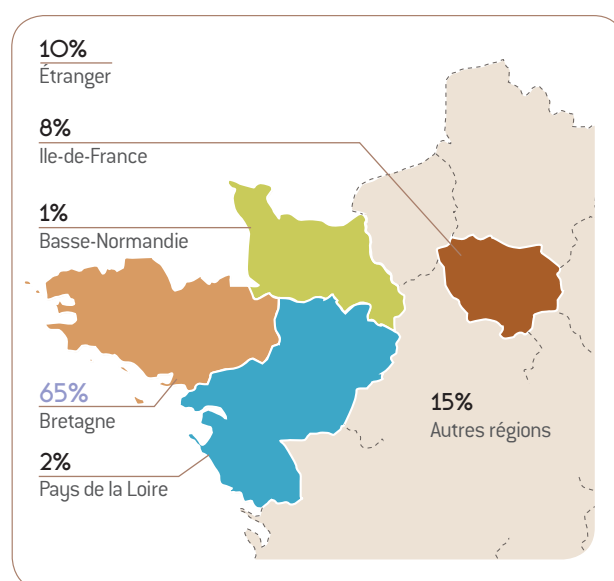
B. RÉGION D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ACCÈS AU DOCTORAT

65% des docteurs ont obtenu leur(s) diplôme(s)

d'accès au Doctorat en **Bretagne**^[6] (n = 185).

10% l'ont obtenu à l'étranger (n = 27).

Et 8% l'ont obtenu en Île-de-France (n = 22).



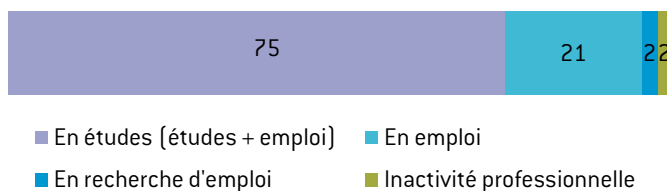
[6] Dont 51% en Ille-et-Vilaine, 12% dans le Finistère, 1% dans les Côtes d'Armor et 1% dans le Morbihan.

III // SITUATION AVANT L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

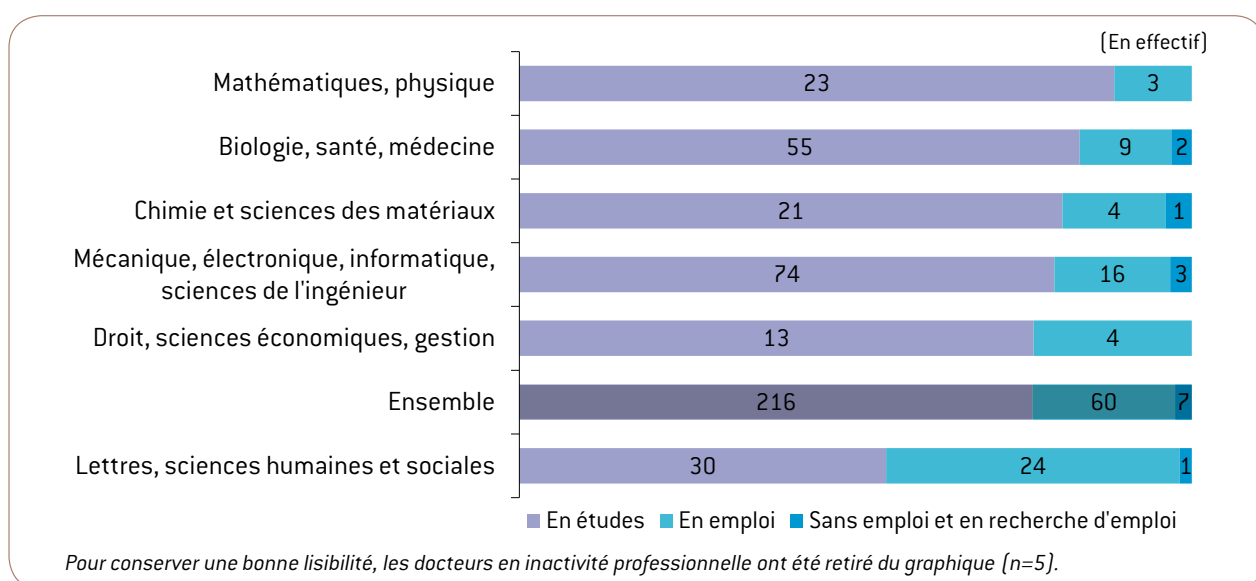
75% des docteurs avaient le **statut d'étudiant** l'année précédant le Doctorat (n = 216) et 8% d'entre eux occupaient un emploi en parallèle. 21% étaient en emploi (n = 60). 2% étaient en recherche d'emploi (n = 7). 2% étaient en inactivité professionnelle (n = 5).

Quelle était votre situation avant l'inscription en Doctorat ?

(En %)



→ Situation des docteurs avant l'inscription en Doctorat par domaine de formation.



La part des docteurs en situation d'emploi avant le Doctorat varie de 12 points entre le domaine « Mathématiques, physique » et le domaine « Droit, sciences économiques, gestion », ils sont :

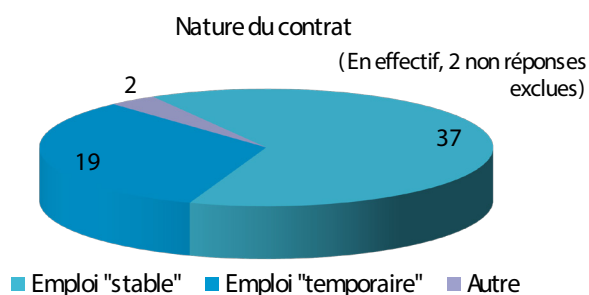
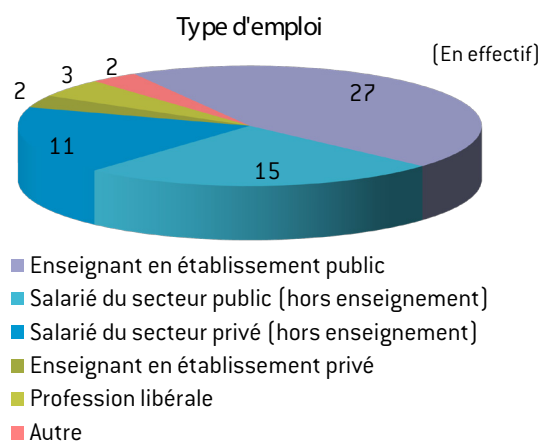
- 12% en « Mathématiques, physique ».
- 14% en « Biologie, santé, médecine ».
- 15% en « Chimie et sciences des matériaux ».
- 17% en « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur ».
- 24% en « Droit, sciences économiques, gestion ».

La part des docteurs en emploi avant le Doctorat est nettement plus élevée en « Lettres, sciences humaines et sociales » où elle atteint 44%.

QUEL EMPLOI AVANT LE DOCTORAT ?

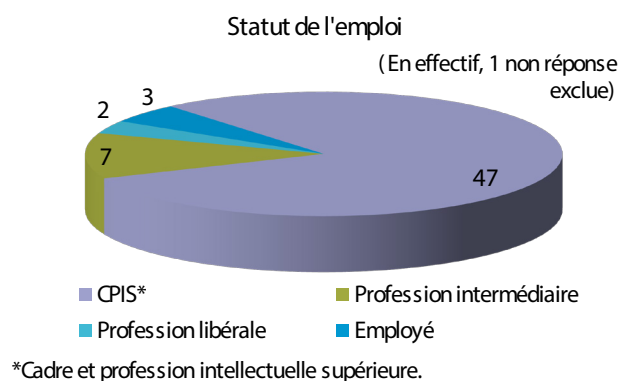
Les données suivantes concernent les 60 répondants en emploi durant l'année qui a précédée le Doctorat.

→ 48% des docteurs exerçaient une activité d'enseignement avant de s'inscrire en Doctorat. Parmi eux, 27 exerçaient dans des établissements publics et 2 exerçaient dans des établissements privés.



→ 37 répondants sur 58 occupent un emploi stable avant le Doctorat, dont 21 titulaires de la fonction publique, 14 CDI et 2 travailleurs indépendants. 19 personnes occupent un emploi temporaire, dont 10 contractuels de la fonction publique et 9 CDD. Les 2 répondants « autre » du graphique précédent n'ont pas apportés de précision sur la nature de leur contrat.

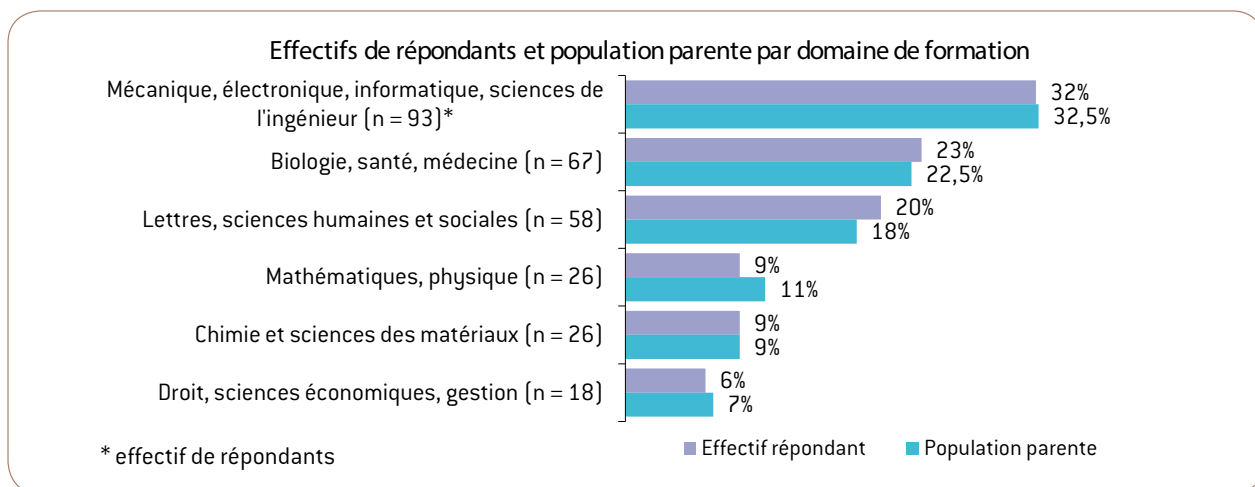
→ 47 répondants sur 59 ont le statut de « Cadre ou profession intellectuelle supérieure », soit 80% des docteurs en emploi avant le Doctorat. C'est 10 points de plus qu'en 2007 où l'on comptait 33 cadres sur 48 répondants en emploi avant le Doctorat.



Chapitre II

PARCOURS
DE DOCTORAT

I // LES DOMAINES DE FORMATION



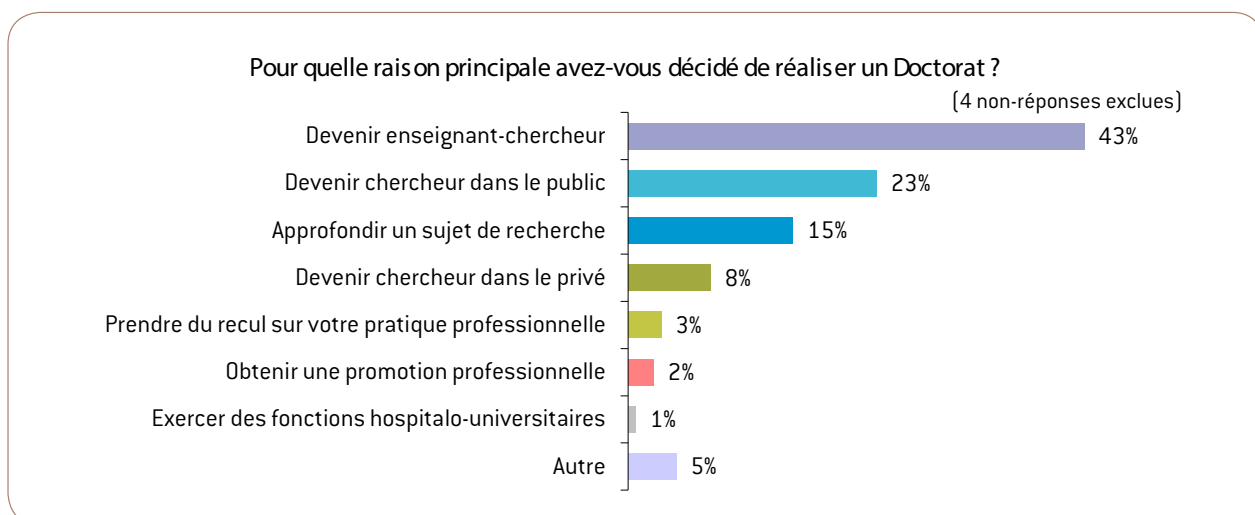
La répartition des 288 docteurs de l'échantillon entre les différents domaines de formation respecte la configuration présente dans la population d'origine.

Les grandeurs d'effectifs suivent la même hiérarchie que dans la promotion 2007.

La légère sous-représentation du domaine « Mathématiques, physique » dans notre échantillon n'affecte pas la représentativité des résultats sur cette variable.

II // LES MOTIVATIONS À ENTREPRENDRE UN DOCTORAT

Plusieurs propositions étaient soumises aux docteurs concernant les motivations à entreprendre un Doctorat. Parmi elles, ils devaient choisir la raison principale les ayant conduits à débiter un Doctorat. Sans surprise, on retrouve en têtes du classement les quatre propositions directement liées à la recherche.



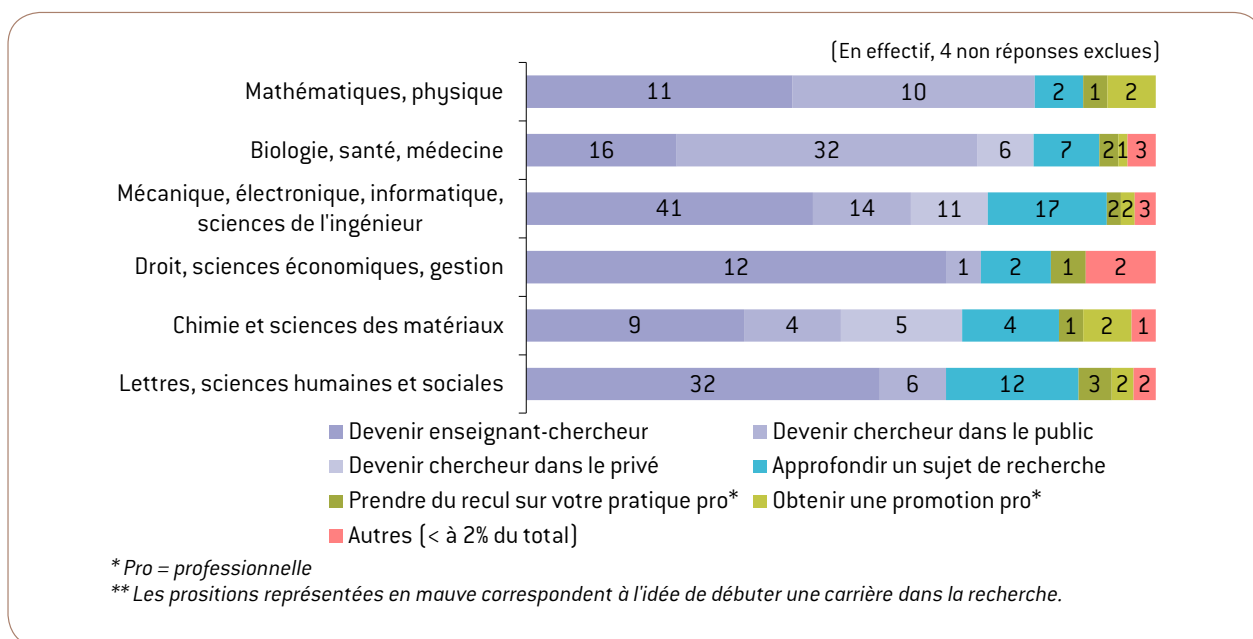
La motivation principale pour entreprendre un Doctorat est d'accéder aux fonctions d'enseignement chercheur.

Au total, 73% des répondants ont entrepris leur Doctorat dans le but de démarrer une carrière dans la recherche :

- 43% pour « Devenir enseignant-chercheur ».
- 23 % pour « Devenir chercheur dans le public ».
- 8% pour « Devenir chercheur dans le privé ».

On note que la recherche dans le secteur public (23%) est davantage plébiscitée que la recherche dans le secteur privé (8%).

→ Motivation à entreprendre un Doctorat par domaine de formation.



Quel que soit le domaine de formation, la motivation majeure pour entreprendre un Doctorat est de débiter une carrière dans la recherche. On retrouve ensuite le souhait d'approfondir un sujet de recherche.

Faire carrière dans la recherche ne signifie pas la même chose pour tous les docteurs. D'un domaine de formation à l'autre, la part de docteurs souhaitant devenir enseignant-chercheur est plus ou moins importante :

- Dans les domaines « Droit, sciences économiques, gestion » et « Lettres, sciences humaines et sociales » démarrer une carrière dans la recherche correspond essentiellement à **devenir enseignant-chercheur**.
- Dans les autres domaines, la part de docteurs souhaitant **devenir chercheur dans le public ou dans le privé** est plus importante. Particulièrement en « Biologie, santé, médecine » où 48% des docteurs s'orientent vers la recherche en laboratoire public.

L'item « **Approfondir un sujet de recherche** » est mentionné comme motivation principale à entreprendre un Doctorat par 15% des répondants. On le retrouve principalement dans les domaines « Lettres, sciences humaines et sociales » et « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur », où il est choisi respectivement par 21% et 19% des docteurs.

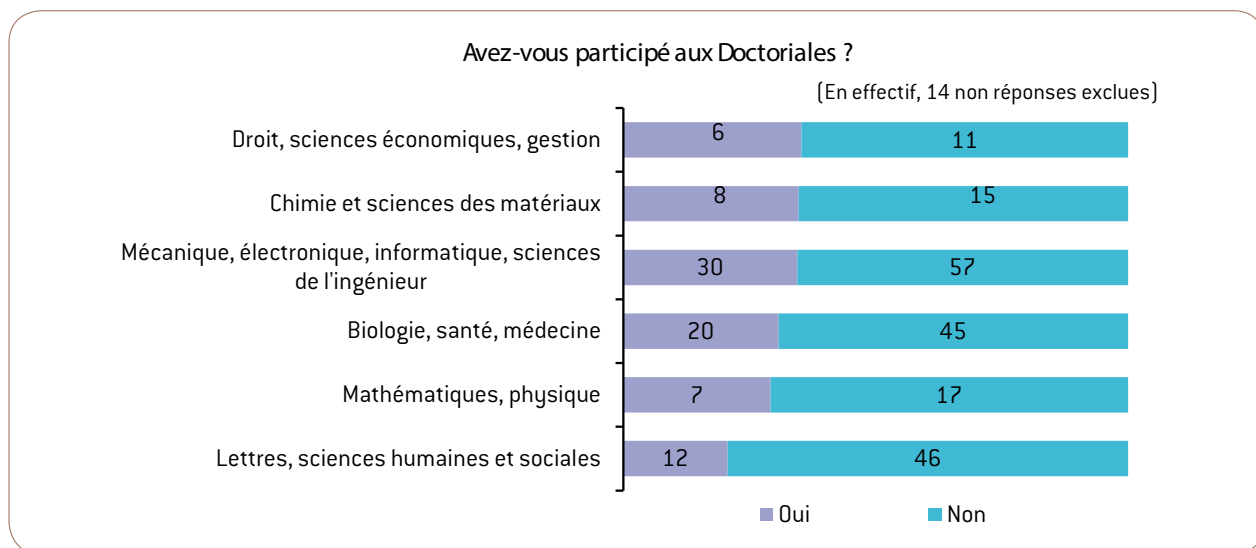
Bien que minoritaires, les docteurs ayant fait le choix du Doctorat pour **prendre du recul sur leur pratique professionnelle ou obtenir une promotion professionnelle** sont présents dans tous des domaines de formation.

III // LES DOCTORIALES

Ce séminaire réalisé chaque année réunit jeunes chercheurs et acteurs socio-économiques. Il constitue pour les futurs docteurs un lieu d'échange et de réflexion sur leurs projets professionnels.

Dans notre échantillon le taux de participation aux DOCTORIALES est de 30%, soit un peu moins de 1 docteur sur 3.

Les DOCTORIALES ont connu une augmentation de la participation de 4 points par rapport à la promotion 2007, ce qui laisse penser que cette augmentation pourrait se poursuivre dans les années à venir.



De manière globale, on s'aperçoit que les DOCTORIALES touchent toutes les sensibilités avec une participation intéressante dans l'ensemble des domaines de recherche.

On note une baisse de la fréquentation en « Lettres, sciences humaines et sociales » avec un taux de participation de 21% dans cette promotion contre 27% en 2007.

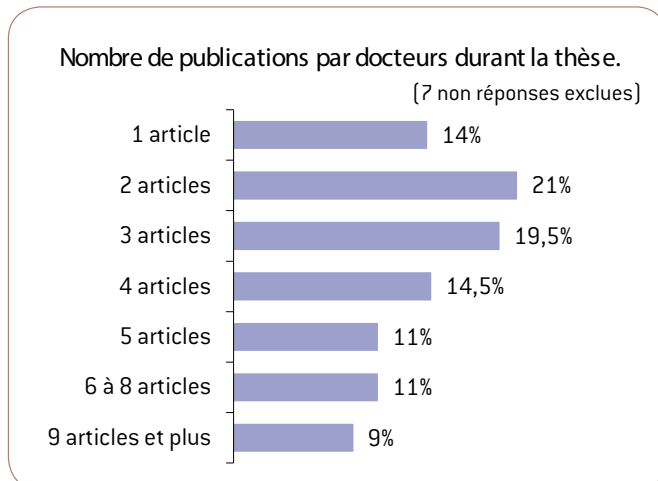
IV // LA PUBLICATION D'ARTICLES SCIENTIFIQUES DURANT LA THÈSE

La publication d'articles scientifiques est un enjeu important dans la réussite d'une thèse. Un nombre important de publications facilitera l'insertion professionnelle des futurs docteurs, d'autant plus que les revues auront un facteur d'impact élevé^(?).

→ **82% des répondants ont publié au moins un article scientifique** dans une revue à comité de lecture, soit 232 docteurs (6 non réponses exclues).

→ 225 d'entre eux ont renseigné le nombre d'articles publiés pour un total de **898 articles**, ce qui donne une moyenne de **4 articles publiés par docteurs** (7 non réponses exclues).

→ Plus de la moitié d'entre eux ont publié entre 1 et 3 articles (54,5%).



(?) Le facteur d'impact d'une revue est un indice qui établit la visibilité d'une revue. Il permet de comparer différentes revues d'un même domaine de recherche.

→ **Nombre de publication durant la thèse par domaine de formation.**

	Docteurs ayant publiés		Nombre moyen d'articles publiés / Docteur**
	Effectif	Taux de publication*	
Chimie et sciences des matériaux	25	[96%]	3,9
Biologie, santé, médecine	59	[88%]	3,4
Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur	81	[87%]	4,6
Mathématiques, physique	20	[77%]	3,5
Lettres, sciences humaines et sociales	37	[64%]	4,4
Droit, économie, gestion	10	[55%]	2
Ensemble	232	[82%]	4

*Nombre de docteurs ayant publié / Nombre total de docteurs x 100.

**Nombre d'articles publiés / Nombre de docteurs ayant publiés au moins un article.

- **Le taux de publication le plus élevé** revient au domaine « Chimie et sciences des matériaux » où 96% des docteurs ont publié au moins 1 article.
- **Le nombre moyen de publications par docteurs le plus élevé** revient aux domaines « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » et « Lettres, sciences humaines et sociales ». Ils comptent respectivement 4,6 et 4,4 articles publiés en moyenne par docteurs durant la thèse.
- Le domaine « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » est le **domaine de formation le plus prolifique**. Il totalise 362 articles publiés sur les 898 tous domaines confondus (40%).

Les docteurs en « Droit, sciences économiques, gestion » se distinguent par une tendance plus faible à la publication. Seulement 55% d'entre eux ont publiés un article scientifique, pour seulement 2 publications en moyenne durant la thèse.

V // FINANCEMENT DU DOCTORAT

→ **80% des répondants ont obtenu un financement** pour réaliser leur thèse (n = 227, 4 non réponses exclues) contre respectivement 77% et 73% pour les promotions 2007 et 2006. Parmi eux :

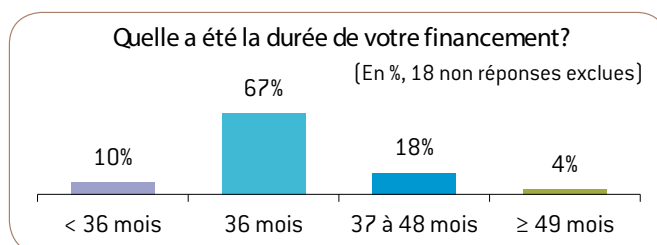
- **182 répondants ont déclaré que le financement a été leur unique source de revenu.**
- 45 répondants ont eut recours à une ou plusieurs sources de revenu supplémentaires :
 - > 37 répondants à un emploi.
 - > 3 répondants à des ressources personnelles.
 - > 5 répondants ont fait appel aux deux.

→ **20% des docteurs n'ont pas obtenu de financement pour réaliser leur thèse (n = 57, 4 non réponses exclues).** Parmi eux, 32 ont eu recours à un emploi, 18 à des ressources personnelles et 7 répondants ont eu recours aux deux.

A. DURÉE DU FINANCEMENT

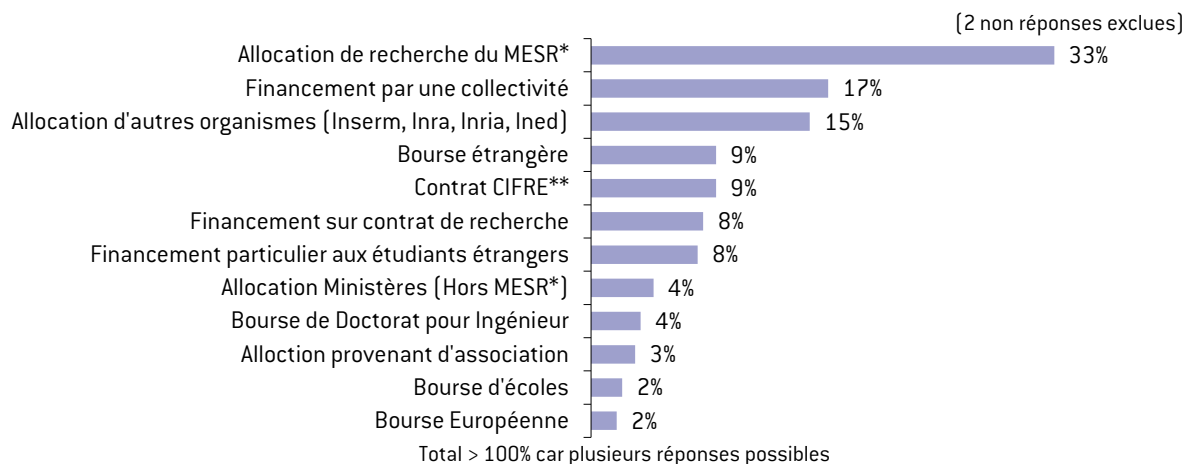
90% des financements sont d'une durée égale ou supérieure à 3 ans, ce qui correspond à la durée standard du Doctorat.

La durée minimum de financement est de 12 mois et la durée maximum est de 6 ans et 3 mois.



B. TYPES DE FINANCEMENT

→ Les docteurs ont recours à une large gamme de financement pouvant s'ajouter les uns aux autres.



*Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

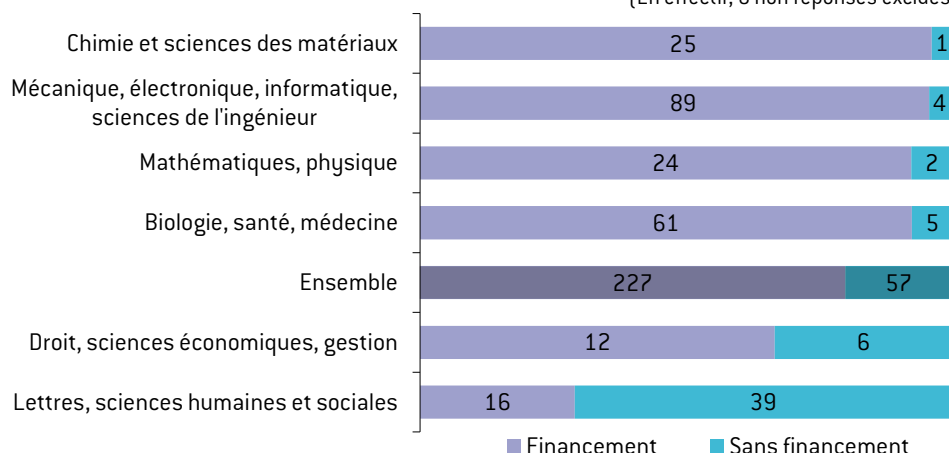
**Convention Industrielles de Formation par la REcherche

Les différents types de financements occupent plus ou moins la même place d'une promotion à l'autre. **L'allocation de recherche du MESR est le type de financement le plus répandu avec 74 bénéficiaires.** Le financement par les collectivités et autres organismes (Inserm, Inra, Inria et Ined)^[8] comptent respectivement 38 et 35 bénéficiaires. Les contrats CIFRE^[9] donnent de bons résultats en matière d'insertion professionnelle puisque 19 des 20 bénéficiaires sont en emploi au 1^{er} octobre 2011. Parmi eux, 9 docteurs ont obtenu un contrat dans l'entreprise qui a financé leur Doctorat.

C. FINANCEMENT PAR DOMAINE DE FORMATION

Avez-vous obtenu un financement pour réaliser votre Doctorat ?

(En effectif, 8 non réponses exclues)



[8] L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale. | L'Institut National de la Recherche Agronomique. | L'Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique. | L'Institut National des Études Démographiques.

[9] L'ouverture des financements de thèses aux entreprises privées a pour objectif de nourrir le processus d'innovation dans l'entreprise et de favoriser les échanges avec les laboratoires de recherche.

Les chances d'obtenir un financement ne sont pas les mêmes d'un domaine de formation à l'autre. Voici les taux de financement chez les diplômés 2008 :

- En « Chimie et sciences des matériaux » **96%** des répondants ont reçu un financement (100% en 2007).
- En « Mécanique, électronique, informatique, sc. de l'ingénieur » **96%** ont reçu un financement (93% en 2007).
- En « Mathématiques et physique » **92%** ont reçu un financement (88% en 2007).
- En « Biologie, santé, médecine » **91%** ont reçu un financement (82,5% en 2007).
- En « Droit, sciences économiques, gestion » **67%** ont reçu un financement (50% en 2007).
- En « Lettres, sciences humaines et sociales » **28%** ont reçu un financement (34% en 2007).

D'une promotion à l'autre, on remarque une certaine constance dans la répartition des financements par domaine de formation.

VI // ACTIVITÉ SALARIÉE EXTÉRIEURE AU DOCTORAT

29% des diplômés déclarent avoir exercé une activité salariée en parallèle de leur thèse (n = 81).

→ **72% d'entre eux ont exercé un seul emploi pendant le Doctorat** (n = 54, 6 non réponses exclues).

24% ont exercé 2 emplois (n = 18).

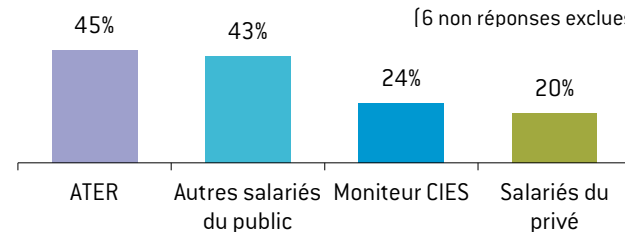
4% ont exercé 3 emplois (n = 3).

→ 57% des répondants ont exercé des fonctions d'ATER⁽¹⁰⁾ et/ou de moniteur CIES⁽¹¹⁾.

→ La durée médiane des emplois est de **3 ans et 10 mois** (9 non réponses exclues).

Quel(s) emploi(s) avez-vous exercé durant votre Doctorat?

(6 non réponses exclues)



Total > 100% car plusieurs réponses possibles

VII // DURÉE DU DOCTORAT⁽¹²⁾

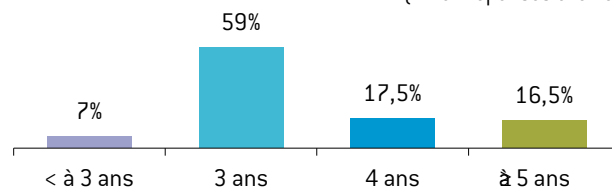
La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 5 mois (Mini = 1 an et 4 mois ; maxi = 12 ans).

66% des thèses soutenues en 2008 ont été réalisées dans la durée administrative du Doctorat qui est de 3 ans (54,5% en 2007).

16,5% des thèses soutenues ont été réalisées sur une période supérieure ou égale à 5 ans (19,5% en 2007).

Durée du Doctorat

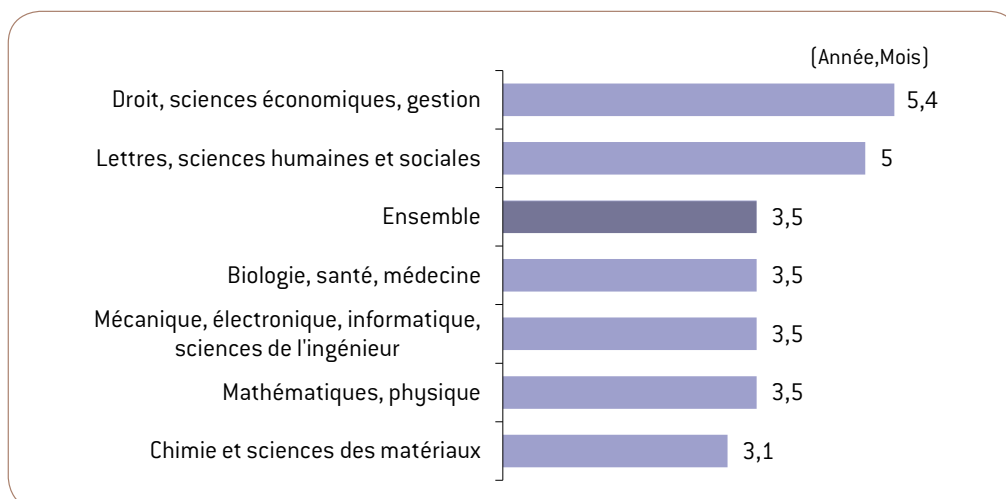
(2 non réponses exclues)



⁽¹⁰⁾ ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

⁽¹¹⁾ CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

⁽¹²⁾ Selon la charte des thèses, la durée administrative du Doctorat est de 3 ans.

→ **Durée du Doctorat par domaine de formation :**

Par rapport à la promotion 2007, la durée médiane du Doctorat s'est nettement allongée dans deux domaines de formation :

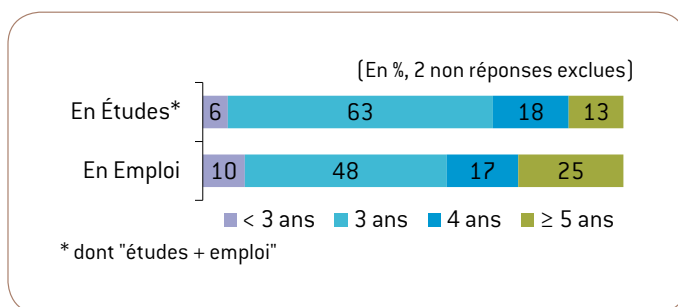
- En « Droit, sciences économiques, gestion », elle connaît une augmentation de 1 an et 2 mois.
- En « Lettres, sciences humaines et sociales », elle a augmenté de 9 mois.

La durée médiane du Doctorat n'a pas évolué dans les autres domaines de formation. Notamment en « Chimie et sciences des matériaux » où la durée du Doctorat reste légèrement inférieure à celle des autres domaines de formation.

→ **Durée du Doctorat en fonction de la situation AVANT le Doctorat.**

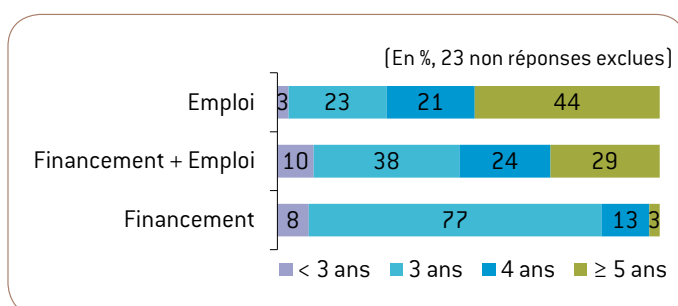
La durée médiane du Doctorat est légèrement plus courte lorsque le docteur est en étude l'année précédant son inscription :

- **En études : 3 ans et 5 mois** (dont études + emploi)
- **En emploi : 3 ans et 8 mois.**

→ **Durée du Doctorat en fonction des sources de revenu pendant le Doctorat.**

L'exercice d'une activité salariée en parallèle de la thèse allonge la durée du Doctorat. Ce d'autant plus lorsque cette activité salariée est la seule source de revenu durant la thèse :

- **Financement seul : 3 ans et 5 mois.**
- **Financement + emploi : 4 ans et 1 mois.**
- **Emploi seul : 4 ans et 8 mois.**

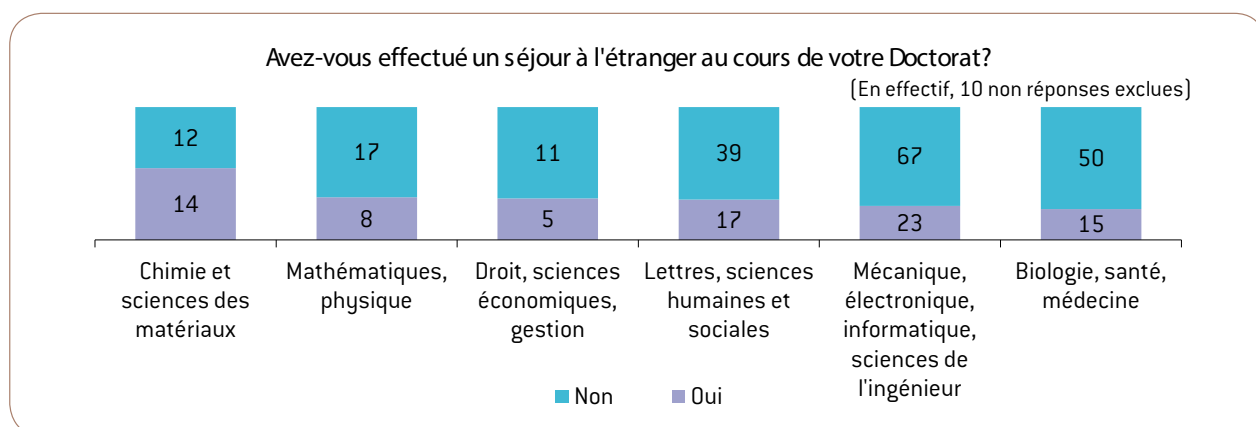


VIII // MOBILITÉ PENDANT LE DOCTORAT

29,5% des répondants déclarent avoir effectué au moins un séjour à l'étranger pendant leur Doctorat (n = 82, 10 non réponses exclues). C'est 8,5 points de mieux que dans la promotion 2007.

A. POURCENTAGE DE DEPART PAR DOMAINE DE FORMATION

Cette augmentation du pourcentage de départ à l'étranger pendant le Doctorat touche tous les domaines de formation.



Le domaine « Chimie et sciences des matériaux » compte 54% de docteurs ayant effectué un séjour à l'étranger durant la thèse, ils n'étaient que 27% dans la promotion 2007.

La part des docteurs ayant effectués des séjours à l'étranger est plus faible dans les autres domaines :

- 32% en « Mathématiques, physique », + 10 points par rapport à la promotion 2007.
- 31% en « Droit, sciences économiques, gestion », + 16 points.
- 30% en « Lettres et sciences humaines », + 12 points.
- 26% en « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur », + 7 points.
- 23% en « Biologie, santé, médecine », + 2,5 points.

B. NOMBRE DE SÉJOUR

Parmi les docteurs ayant effectué des séjours à l'étranger pendant le Doctorat (3 non réponses exclues) :

- 77% ont effectué un seul séjour (n = 61).
- 10% ont effectué 2 séjours (n = 8).
- 13% ont effectué 3 séjours (n = 10).

C. DURÉE DES SÉJOURS

82% des séjours sont d'une durée inférieure ou égale à 6 mois (11 non réponses exclues).

	Séjour 1	Séjour 2	Séjour 3
Inférieure ou égale à 6 mois	55	15	9
De 7 à 12 mois	6	1	1
Supérieure à 12 mois	8	1	-
Non réponse	10	1	-
Total	79	18	10

[tableau exprimé en effectif]

La durée médiane du premier séjour est de 3 mois.

D. LIEU DU SÉJOUR

Les pays européens et américains restent les destinations les plus essaimées pendant le Doctorat, ils héritent respectivement de 44% et 36% des séjours effectués par la promotion 2008.

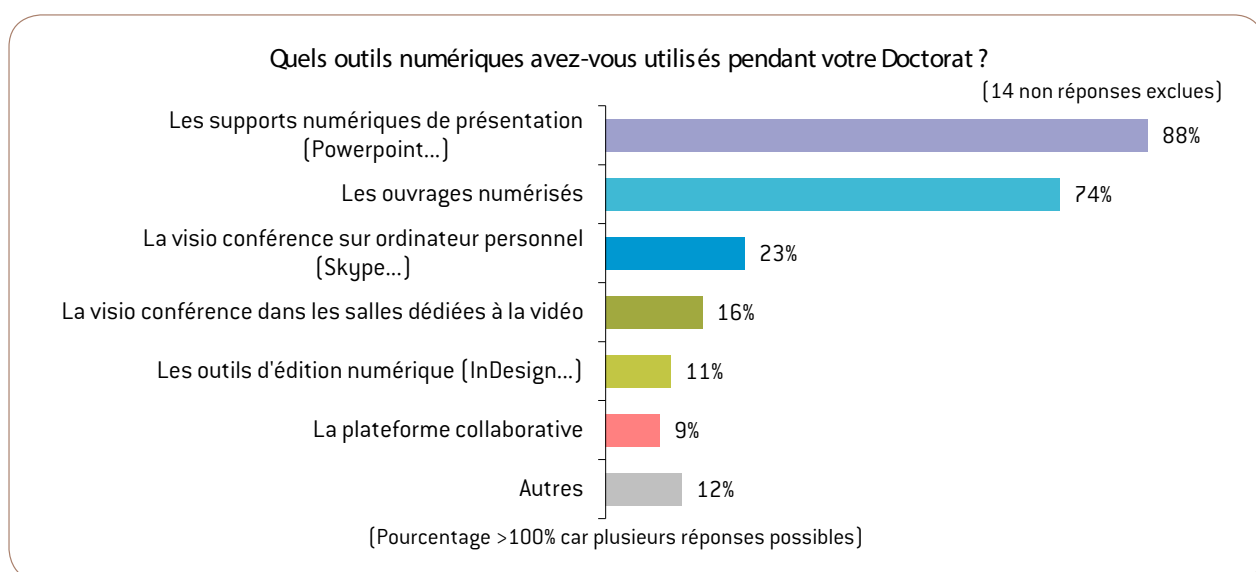
	Séjour 1	Séjour 2	Séjour 3
Europe	30	13	4
Amérique	31	3	4
Asie	12	1	1
Océanie	3	1	-
Afrique	2	1	1
Non-réponse	1	-	-
Total	79	19	10

[tableau exprimé en effectif]

On note une diminution des départs vers les pays africains, ils représentent 3,5% des séjours dans cette promotion contre 13% dans la promotion de 2007.

IX // UTILISATION DU NUMÉRIQUE

→ Cette nouvelle thématique nous intéresse particulièrement dans le cadre du projet « C@mpus Numérique »^[13] qui a débuté en 2009. Nous essayerons dans nos enquêtes d'identifier de nouvelles pratiques et de mesurer l'impact du déploiement d'équipements et d'outils numériques dans les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bretagne. Parmi une liste non-exhaustive d'outils numériques, les docteurs devaient renseigner les outils qu'ils avaient utilisés pendant le Doctorat. Les réponses des 274 docteurs sont exprimées dans le graphique en pourcentage d'utilisation par type d'outil.



[13] Ce projet de grande envergure porté par l'UEB devrait aboutir courant 2014/2015 à la création d'outils numériques innovants et communs à la plupart des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bretagne (<https://numerique.ueb.eu> pour plus d'informations).

→ Les **supports numériques** de présentation et les **ouvrages numériques** sont les outils les plus largement utilisés par la communauté doctorante. **97%** des docteurs déclarent avoir utilisé **au moins l'un de ces deux outils** pendant le Doctorat (14 non réponse exclues).

→ La **visioconférence sur ordinateur personnel et/ou en salle dédiée** a été utilisée par seulement **33% des répondants**. Les efforts consentis par les établissements d'enseignement supérieur bretons pour la promotion de ce type d'outils devraient améliorer ces résultats dans les promotions suivantes.

→ Les **12% de réponses « Autres »** correspondent aux **outils numériques non présentés dans la liste initiale**. On y retrouve des outils ou des réseaux de communication propres à chaque laboratoire, voire à chaque docteur : MATLAB, Maple, LaTeX, logiciel de bio-informatique, logiciel économétrique, des logiciels de gestion de bibliographie, des forums de discussions, des newsgroups, réseaux de blogs, etc.

La présentation d'une liste d'outils numériques préétablie n'a pas fait ressortir de spécificités liées à des profils d'utilisateurs en fonction du domaine de formation, de l'âge, du sexe ou de la nationalité des répondants. L'analyse tend à montrer que les usages en matière de numérique sont communs à l'ensemble des docteurs.

Chapitre III

SITUATION APRÈS
LE DOCTORAT

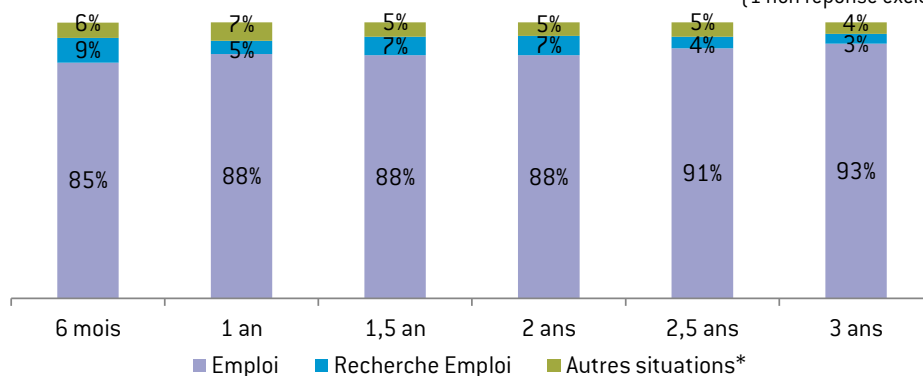
I // ÉVOLUTION DE LA SITUATION APRÈS LE DOCTORAT

La part de répondants en emploi^[14] progresse de 7 points dans les 3 ans qui succèdent l'obtention du Doctorat.

Dans le même temps, la part de docteurs en recherche d'emploi est divisée par 3 en 3 ans.

Si on compare les situations **6 mois après la soutenance**, on constate une augmentation constante de la part des docteurs en emploi depuis la promotion 2005, où elle n'était que de 80,5%.

Quelle était votre situation à ces différents intervalles après l'obtention du Doctorat :
(1 non réponse exclue)



* Congé (maladie, parental, etc.), Inactivité professionnelle, Poursuite d'études.

→ Le **taux d'insertion professionnelle^[15]** de la promotion 2008 atteint **96% au moment de l'enquête**, c'est 1 point de mieux qu'en 2007.

→ Au moment de l'enquête, l'item « Autres situations » regroupe 4% des docteurs. On y retrouve 4 docteurs en activité disposant d'un congé de maladie ou parental, 3 docteurs en inactivité professionnelle et 5 docteurs en poursuite d'études.

ZOOM SUR LES FORMATIONS SUIVIES APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT

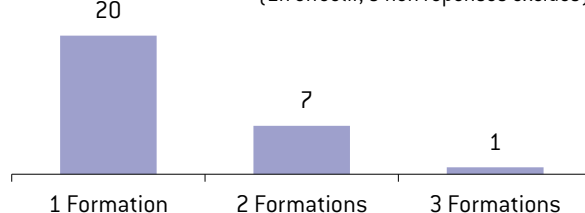
31 répondants ont suivi une ou plusieurs formations après le Doctorat.

- On recense **37 formations** suivies au total.
- La **durée de ces formations est variable** (5 non réponses exclues) :
 - 11 formations n'ont duré que **quelques jours**.
 - 5 formations ont duré de **1 à 6 mois**.
 - 2 formations ont duré de **7 à 12 mois**.
 - 8 formations ont duré **plus d'1 an**.

- La nature de ces formations peut être variée, diplômantes ou non. On retrouve des formations en langues, des cours préparatoires aux concours, des diplômes de Master, des diplômes universitaires (DU), etc.
- Les thématiques de formation sont également très variées : les langues, le management, l'administration de base de données, la gestion de projet, les techniques de ventes, l'expérimentation animale, la programmation informatique, l'hypnose, le bilan carbone, etc.

Combien de formations avez-vous suivies ?

(En effectif, 3 non réponses exclues)



[14] Contrat Postdoctoral inclus

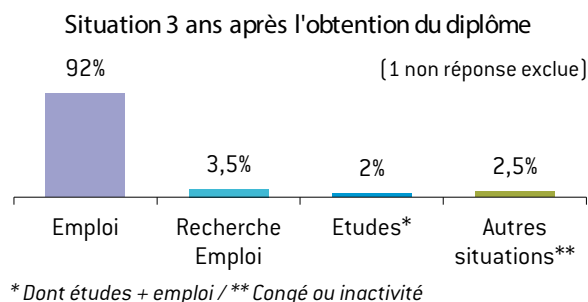
[15] Taux d'insertion professionnelle = Effectif en emploi, post doc ou congés / (effectif en emploi, post doc ou congés + en recherche d'emploi) X 100.

ZOOM SUR LA SITUATION DES DOCTEURS 3 ANS APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT

92% des docteurs sont en situation d'emploi (n = 265).

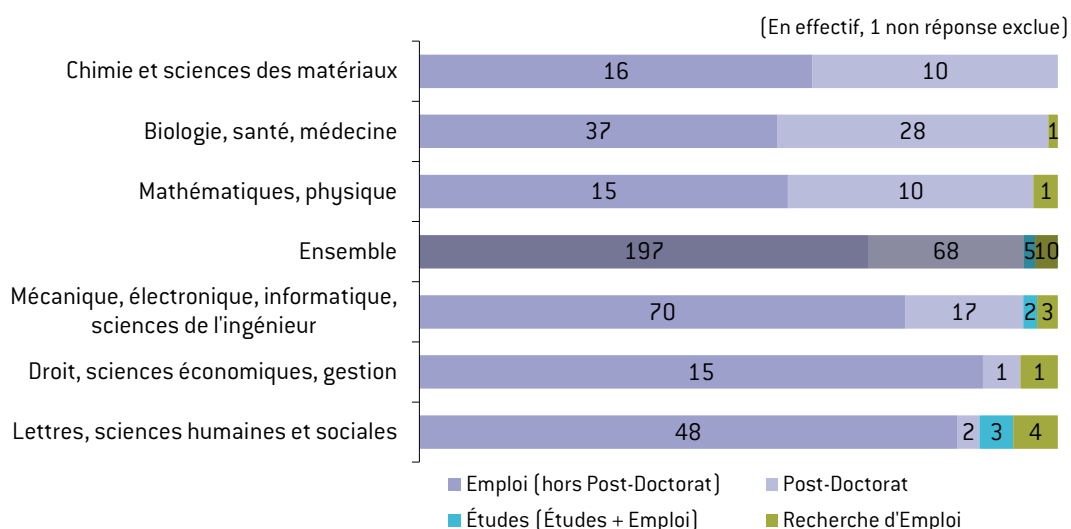
Le taux d'insertion professionnelle^[16] dans notre échantillon est de 96%. C'est 1 point de mieux que dans la promotion précédente.

Dans l'item « **Autres situations** », on retrouve 4 docteurs en activité disposant d'un congé (maladie, parental, etc.) et 3 docteurs en inactivité professionnelle.



→ Situation des docteurs par domaine du Doctorat.

Afin d'améliorer la lisibilité, les docteurs en situation d'inactivité ont été retiré du graphique. Les docteurs en situation de congé ont été incorporés aux docteurs en emploi.



• **Le taux d'insertion professionnelle est très élevé dans chacun des domaines de recherche.** Il atteint 100% en « Chimie et sciences des matériaux » et descend à 93% en « Lettres, sciences humaines et sociales ».

• **On voit que cette insertion prend des formes différentes d'un domaine de formation à l'autre, notamment par la présence plus ou moins forte de contrats post-doctoraux.** La part de ces contrats^[17] est de 42% en « Biologie, santé, médecine » contre 4% seulement en « Lettres, sciences humaines et sociales ».

La forte proportion de contrats post-doctoraux n'offre pas une vision achevée des parcours d'insertion professionnelle, particulièrement pour les domaines de formation situés en bas du graphique. Il serait intéressant de mener des enquêtes à plus long terme afin de déterminer ce qu'il advient de ces docteurs.

[16] Taux d'insertion professionnelle = Effectif en emploi, post doc ou congés / (effectif en emploi, post doc ou congés + en recherche d'emploi) X 100.

[17] Effectif en Post-Doctorat / (Effectif en emploi (Post-Doctorat et Congé inclus) + Effectif en recherche d'emploi) X 100.

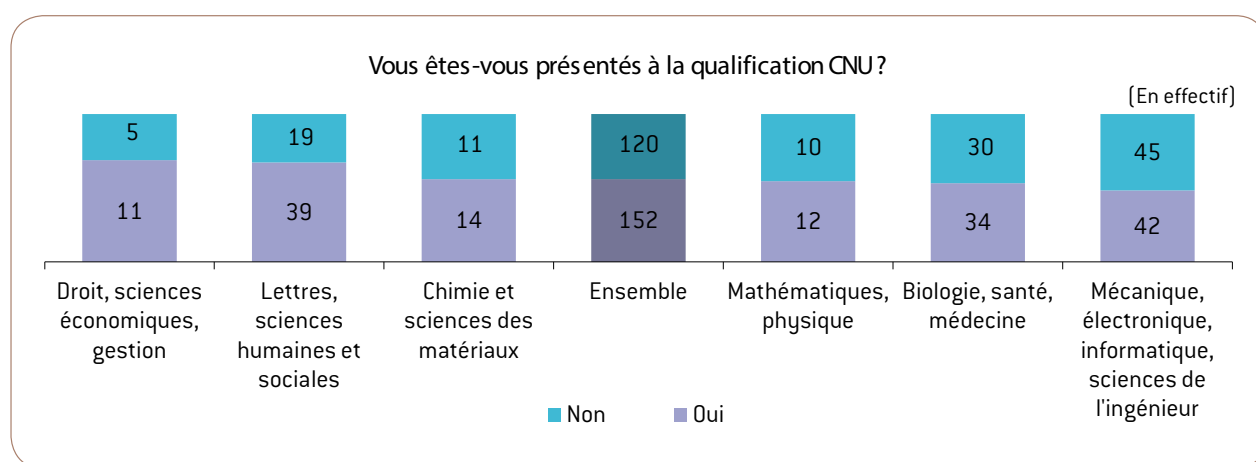
II // CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS (CNU)⁽¹⁸⁾

A. CANDIDATURE À LA QUALIFICATION PAR LE CNU

56% des répondants se sont présentés à la **qualification par le CNU** (n = 152, 16 non réponses exclues). Ce niveau de participation est légèrement inférieur à celui de la promotion 2007 où ils étaient 55% à s'être présentés.

→ Candidature CNU par domaine de formation.

On observe un écart de 21 points entre les taux de candidatures des domaines de formation les plus éloignés sur le graphique, contre 30 points dans la promotion 2007.



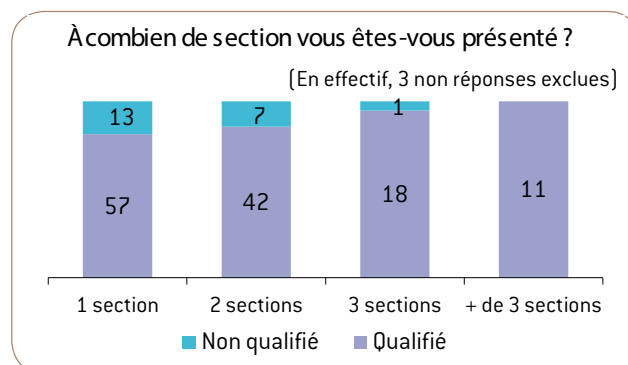
- Les domaines « **Lettres, sciences humaines et sociales** » et « **Droit, sciences économiques, gestion** » détiennent les taux de candidature les plus élevés avec près de **70%** des docteurs à s'être présentés à la qualification CNU.
- Le domaine « **Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur** » présente le taux de candidature le plus faible avec 48% des docteurs à s'être présenté. Cela ne l'empêche pas d'être le domaine le plus important en termes d'effectif, avec près d'un **tiers des candidats** à la qualification.
- **Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à s'être présentée à la qualification CNU.** Elles ne représentent que **41% des candidats** contre 59% dans la promotion 2007.

B. RÉSULTAT À LA QUALIFICATION PAR LE CNU

84% des candidats ont été qualifiés par le CNU dans au moins une section (n = 128).

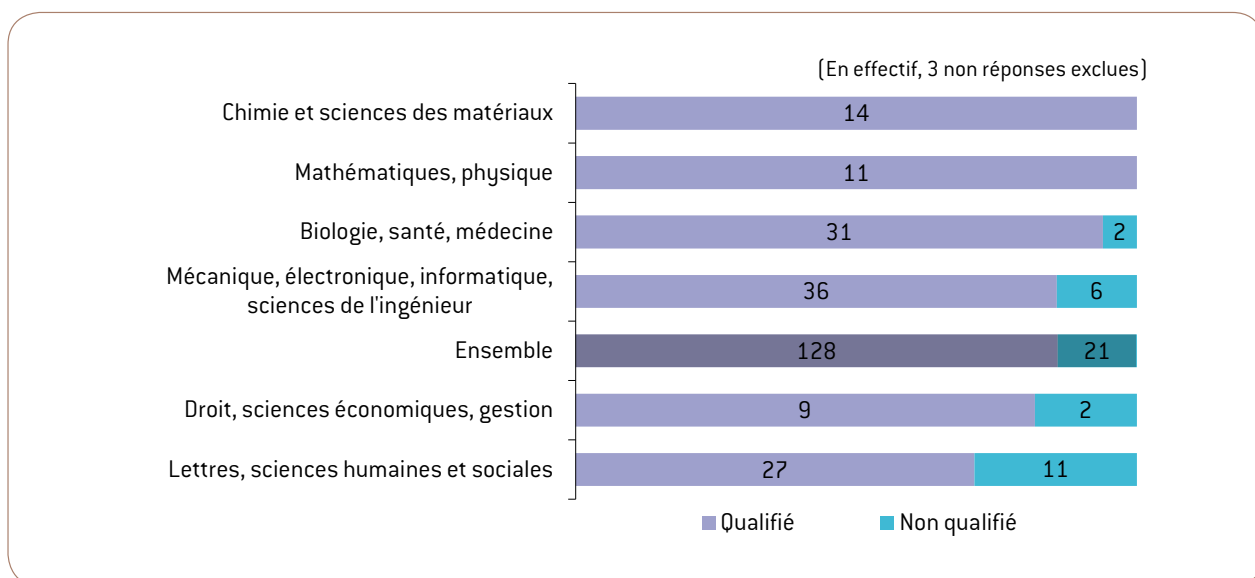
Comme l'illustre bien le graphique, on observe une **augmentation de ce pourcentage à mesure que les docteurs multiplient le nombre de candidature :**

- **47 %** des candidats se sont présentés à **1 section** (n = 70), pour un taux de qualifications de 81%.
- **33 %** se sont présentés à **2 sections** (n = 49), pour un taux de qualifications de 86%.
- **20 %** se sont présentés à **3 sections ou plus** (n = 30), pour un taux de qualifications de 97%.



(18) Instance nationale qui se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences.

→ Taux de qualifications par le CNU selon le domaine du Doctorat.



- Les docteurs en « Chimie et sciences des matériaux » et en « Mathématiques et physique » bénéficient d'une qualification systématique de leurs candidats.
- Les docteurs en « Lettres, sciences humaines et sociales » détiennent le taux de qualification le plus bas avec seulement 71% de candidatures retenues.

À noter que le taux de qualification du domaine « Biologie, santé, médecine » connaît une forte progression en passant de 76% des candidats retenus dans la promotion 2007 à 94% en 2008.

→ Nature de l'emploi exercé en octobre 2011 en fonction du type de candidature à la qualification CNU.

- **61 docteurs ont candidaté uniquement au poste de maître de conférences.**

87% d'entre eux exercent des fonctions de recherche (8 non réponses exclues), dont :

- > 36 dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, dont 30 Maîtres de Conférences.
- > 10 dans la Recherche Publique.

- **12 docteurs ont candidaté uniquement au poste de chercheur en organisme de recherche public.**

80% d'entre eux exercent des fonctions de recherche (2 non réponses exclues), dont :

- > 7 dans la recherche Publique.
- > 1 dans la recherche Privée

- **32 docteurs ont candidaté aux deux types de postes.**

94% d'entre eux exercent des fonctions de recherche (1 non réponse exclue), dont :

- > 15 en tant que Maîtres de Conférences dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche,
- > 14 en Recherche Publique

- **38 docteurs n'ont candidaté à aucun des deux types de postes :**

On en compte pourtant 67% qui exercent des fonctions de recherche (5 non réponses), dont :

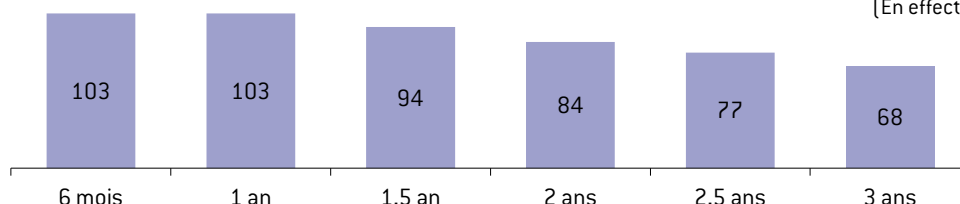
- > 13 en recherche publique
- > 4 enseignements supérieurs
- > 4 en recherche privée
- > 1 dans une école de formation professionnelle du ministère de la justice

III // LE CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL

Ces contrats⁽¹⁹⁾ sont principalement destinés aux personnes récemment diplômés d'un Doctorat. Malgré son statut précaire, le contrat de recherche post-doctoral peut constituer un tremplin intéressant pour les jeunes docteurs espérant faire carrière dans la recherche.

Nombre de docteurs en contrat post-doctoral à différents intervalles après la soutenance.

(En effectif)



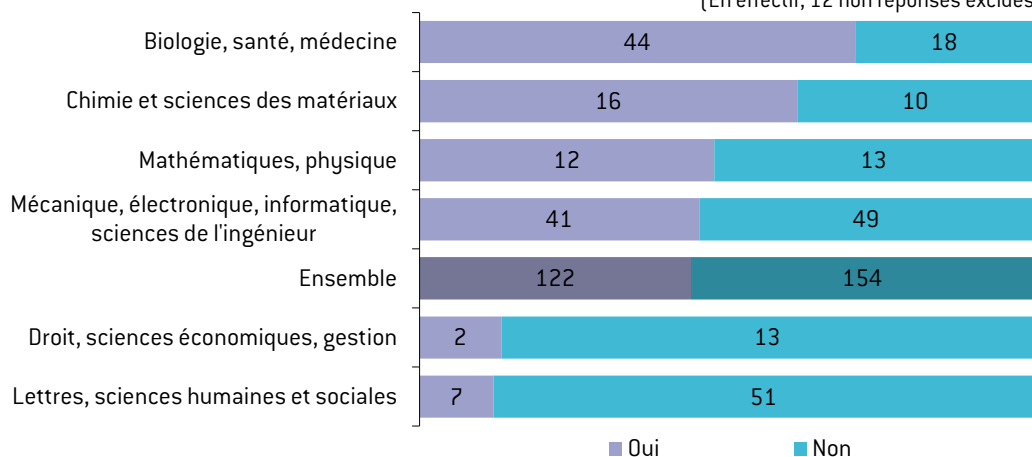
44% des docteurs ont effectué un contrat de recherche post-doctoral après l'obtention de leur diplôme (n = 122), ils étaient 43% dans la promotion 2007 et 38% en 2006.

42% des docteurs en emploi bénéficient de ce type de contrat 6 mois après le Doctorat (n = 103). Ce pourcentage se réduit à 26% des docteurs 3 ans après l'obtention du Doctorat (n = 68).

• On recense davantage de contrats de recherche post-doctoraux dans les domaines de sciences exactes.

Avez-vous été effectué un contrat de recherche post-doctoral ?

(En effectif, 12 non réponses exclues)



Dans le domaine « Biologie, santé, médecine », 71% des docteurs ont effectué au moins un contrat de recherche post-doctoral. Ils ne sont que 13% en « Droit, sciences économiques, gestion » et 12% en « Lettres, sciences humaines et sociales ».

(19) L'il s'agit de contrat à d'une durée déterminée allant de 1 à 5 ans dans un laboratoire de recherche scientifique.

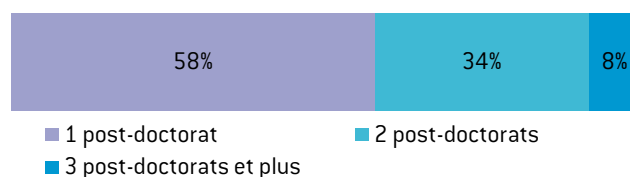
A. NOMBRE DE CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL

Les données suivantes concernent les docteurs ayant effectués au moins un contrat de recherche postdoctoral ($n = 122$).

58% des docteurs ont effectué un seul contrat de recherche post-doctoral (1 non réponse exclue).

Cette part est légèrement supérieure à celle de la promotion 2007 où l'on en comptait 53,5%.

Combien de contrat post-doctoral avez-vous réalisé?



B. DURÉE DU CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL

Les données suivantes portent sur le 1^{er} contrat de recherche post-doctoral effectué par les docteurs ($n = 122$).

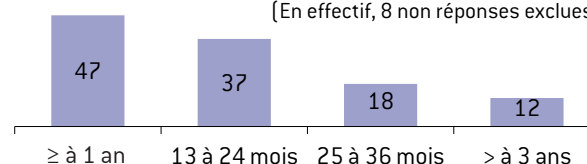
La durée médiane du 1^{er} contrat de recherche post-doctoral est de 18 mois (8 non réponses exclues).

41% des 1^{ers} contrats post-doctoraux sont d'une durée inférieure ou égale à 1 an.

26% sont d'une durée supérieure à 2 ans.

Durée du 1^{er} contrat post-doctoral

(En effectif, 8 non réponses exclues)



C. STRUCTURE D'ACCUEIL DES CONTRATS DE RECHERCHE POST-DOCTORAUX

Ces résultats portent sur l'ensemble des post-Doctorats effectués ($n = 182$).

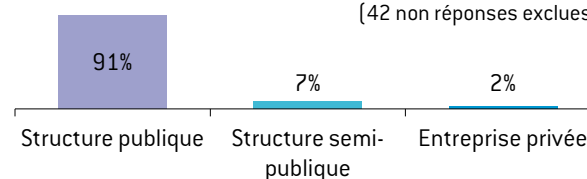
91% des contrats post-doctoraux sont réalisés au sein de structure publique ou semi-publique ($n = 127$).

2% de ces contrats sont réalisés en structure privée ($n = 3$).

La portée de ces résultats est limitée au vu du nombre important de non réponse ($n = 42$).

Structures d'accueil des post-doctorants

(42 non réponses exclues)



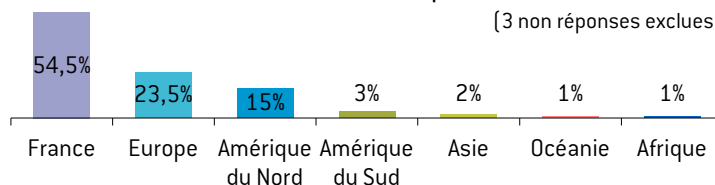
D. LOCALISATION DES CONTRATS DE RECHERCHE POST-DOCTORAUX

Ces résultats portent uniquement sur le premier contrat de recherche post-doctorale ($n = 122$).

- 65 contrats ont été réalisés en France.
- 28 ont été réalisés en Europe (hors France).
- 26 ont été réalisés en dehors des frontières européennes, dont la majorité en Amérique du Nord ($n=18$).

Localisation du 1^{er} contrat post-doctoral

(3 non réponses exclues)



E. APRÈS LE CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL

6 mois après la soutenance de thèse, 103 docteurs bénéficient d'un contrat de recherche post-doctoral. Si on observe la situation de ces docteurs **3 ans après la soutenance**, on observe que :

- **49%** sont en emploi (n = 50).
- **48%** sont toujours en contrat de recherche post-doctoral (n = 49)^[20].
- 3% sont en recherche d'emploi
- 1 docteur est en poursuite d'études.

→ Parmi les 50 répondants en emploi, 33 docteurs exercent des fonctions de recherche, dont 28 dans le cadre d'un contrat stable. **Autrement dit, 29% des contrats de recherche post-doctorale ont débouché sur un emploi stable dans la recherche** (n = 28, 6 non réponses exclues).

[20] Cette grande proportion de docteurs sous le régime post-doctoral 3 ans après la soutenance constitue une importante perte d'information. Le meilleur moyen de limiter ce biais serait de faire passer le recul des enquêtes à 4 ou 5 ans après la soutenance.

Chapitre IV

SITUATION
PROFESSIONNELLE
APPROCHE
QUANTITATIVE

Ce chapitre concerne les docteurs ayant débuté un emploi après le Doctorat, ($n = 259$).

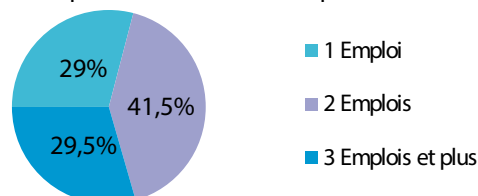
I // ACCÈS À L'EMPLOI

A. NOMBRE D'EMPLOIS EXERCÉS

Entre la soutenance de la thèse en 2008 et le mois d'octobre 2011 :

- 75 docteurs ont occupé un seul emploi (29%).
- 107 docteurs ont occupé deux emplois (41,5%).
- 76 docteurs ont occupé 3 emplois et plus (29,5%).

Combien d'emplois avez-vous exercé depuis la soutenance ?



B. TEMPS DE LATENCE AVANT LE 1^{ER} EMPLOI

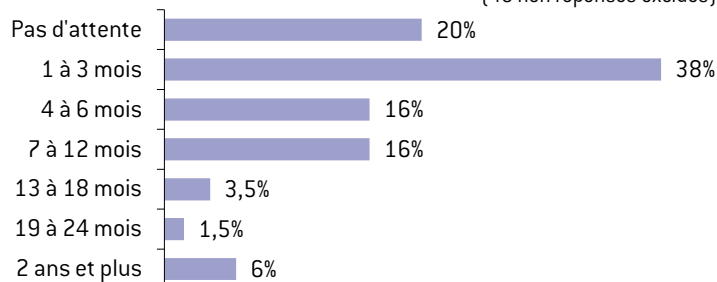
Ces résultats concernent seulement les docteurs n'ayant pas poursuivi d'études après le Doctorat ($n = 243$).

Le temps de latence dont il est question ici ne doit pas être confondu avec une période de recherche active d'emploi.

- **89% des docteurs ont débuté leur 1^{er} emploi dans l'année qui a suivi leur soutenance de thèse ($n = 176$).**
- 58% des docteurs ont débuté leur 1^{er} emploi dans les trois mois suivants leur soutenance ($n = 114$).
- 11 docteurs n'ont décroché aucun emploi dans les 2 ans qui ont suivi leur soutenance.

Temps de latence entre la soutenance et le premier emploi.

(46 non réponses exclues)



II // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

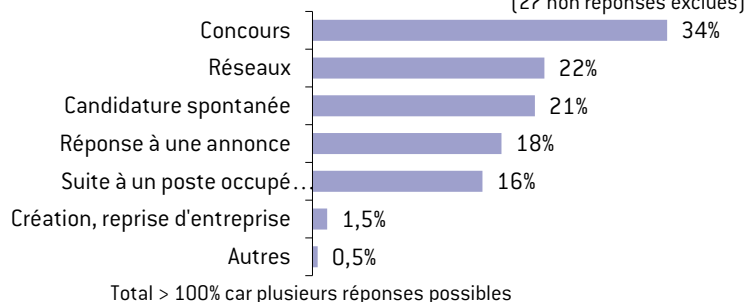
Ces résultats concernent seulement les docteurs en activité au moment de l'enquête ($n = 249$).

A. MODALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

Comme dans les promotions précédentes, le concours est la voie principale d'accès à l'emploi chez les jeunes docteurs : 34% des docteurs en activité au moment de l'enquête ont décroché leur emploi grâce à un concours ($n = 75$).

Modalités d'accès à l'emploi exercé au moment de l'enquête.

(27 non réponses exclues)

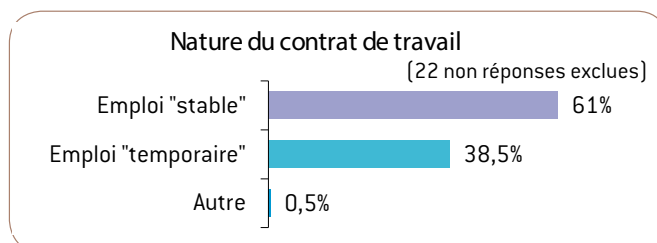


Les médias privilégiés par les recruteurs restent les réseaux professionnel et amical (22% des réponses, et même 34% si on y ajoute «Suite à un poste occupé précédemment»), la candidature spontanée (21%) et la publication d'annonces (18%).

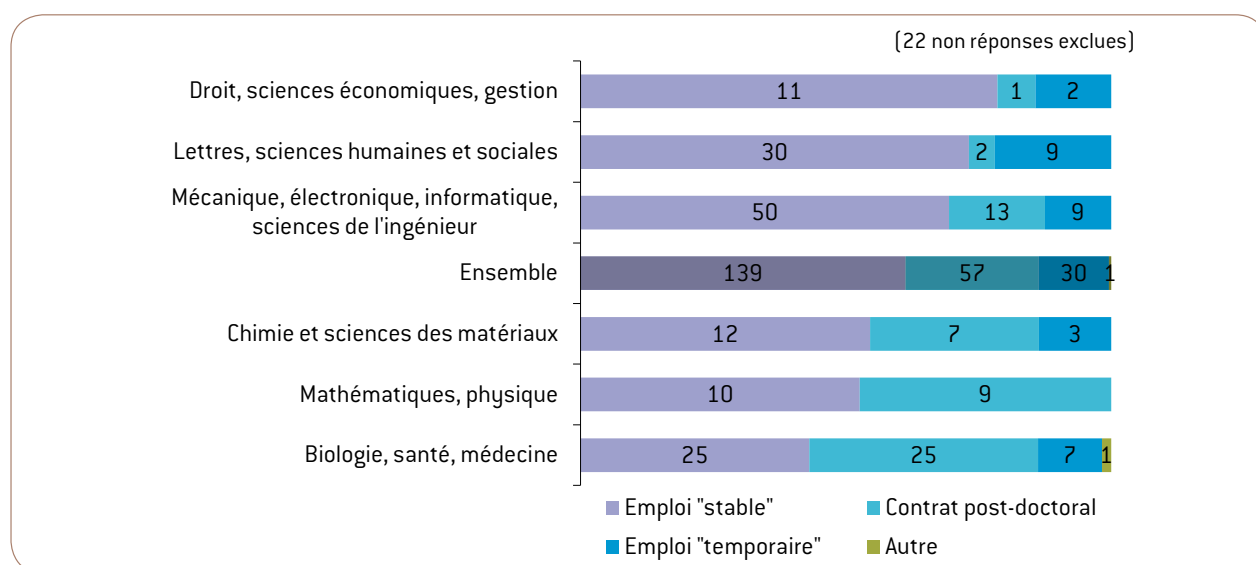
B. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL : EMPLOI STABLE^[21] VS TEMPORAIRE^[22]

61% des docteurs occupent un emploi stable (n = 139). Ce taux est de 54% chez les femmes et 66% chez les hommes.

Une seule réponse n'a pas pu être classée selon ce critère, elle concerne un docteur disposant d'un contrat international.



→ Nature du contrat de travail par domaine de formation :



Le graphique illustre l'importance de prendre en compte les contrats post-doctoraux dans la comparaison des parcours d'insertion entre les différents domaines de formation.

Les 3 domaines situés en bas du graphique disposent d'un faible taux d'emplois stables (55%, 53% et 43%) qui est en partie dû à la présence importante de contrats post-doctoraux (32%, 47% et 43%).

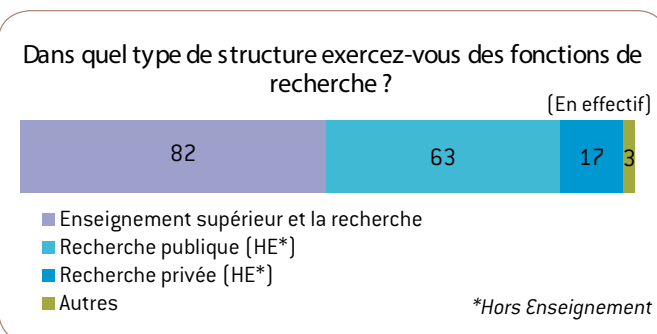
De la même façon, les 2 domaines situés en haut du graphique disposent d'un fort taux d'emplois stables (79% et 73%) que l'on pourrait expliquer par la difficulté d'obtenir un contrat de recherche post-doctoral dans ces domaines (1% et 2%).

C. FONCTIONS DE RECHERCHE

Au 1^{er} octobre 2011, 72% des docteurs interrogés exercent des fonctions de recherche (n = 165).

50% d'entre eux exercent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

- 38% exercent dans la recherche publique.
- 10% exercent dans la recherche privée.
- 2% des réponses n'ont pas été classées, parmi lesquelles : un centre de recherche et développement d'une entreprise privée, une fondation de coopération scientifique et un groupement d'intérêt public.

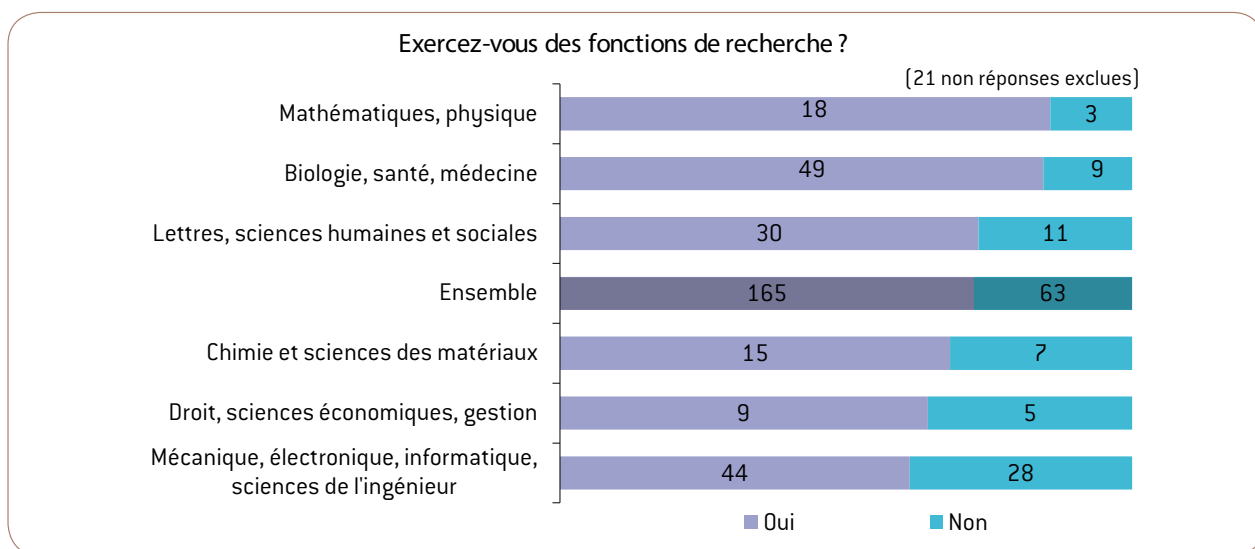


[21] Les emplois « stables » rassemblent les CDI, les titulaires de la fonction publique et les indépendants.

[22] Les emplois « temporaires » regroupent les post-Doctorats, les emplois en CDD, les contractuels de la fonction publique, les ATER.

→ Fonctions de recherche par domaine de Doctorat

La répartition des domaines de formation sur cette variable montre des écarts assez importants, avec un écart maximum égal à 25 points. Ces résultats sont à mettre en relation avec les objectifs visés par le Doctorat et les perspectives professionnelles propres à chaque domaine de formation.



La part des docteurs exerçant des fonctions de recherche est de :

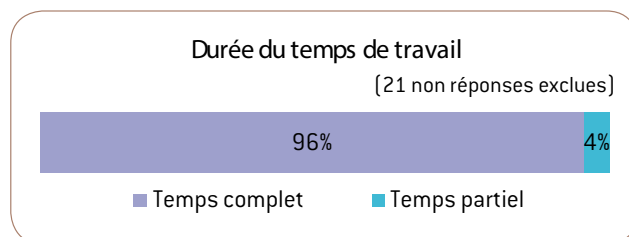
- 86% en « Mathématiques, physique ».
- 84% en « Biologie, santé, médecine ».
- 73% en « Lettres, sciences humaines et sociales ».
- 68% en « Chimie et sciences des matériaux ».
- 64% en « Droit, sciences économiques, gestion ».
- 61% en « Mécanique, électronique, informatique, sciences ».

D. TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE

Au 1^{er} octobre 2011, 96% des docteurs occupent un emploi à temps plein (n = 234).

→ On compte 13 docteurs en emploi à temps partiel, parmi eux :

- 11 effectuent un nombre d'heures hebdomadaires inférieur ou égal à 50%. Les 2 autres disposent d'un temps de travail supérieur à 50%.
- 50% déclarent avoir choisi de travailler à temps partiel et 50% déclarent ne pas avoir choisi (1 non réponse exclue).

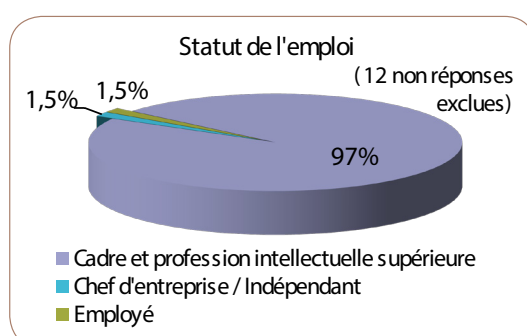


E. STATUT DE L'EMPLOI

97% des docteurs en emploi au moment de l'enquête ont le statut de « Cadre et profession intellectuelle supérieure ».

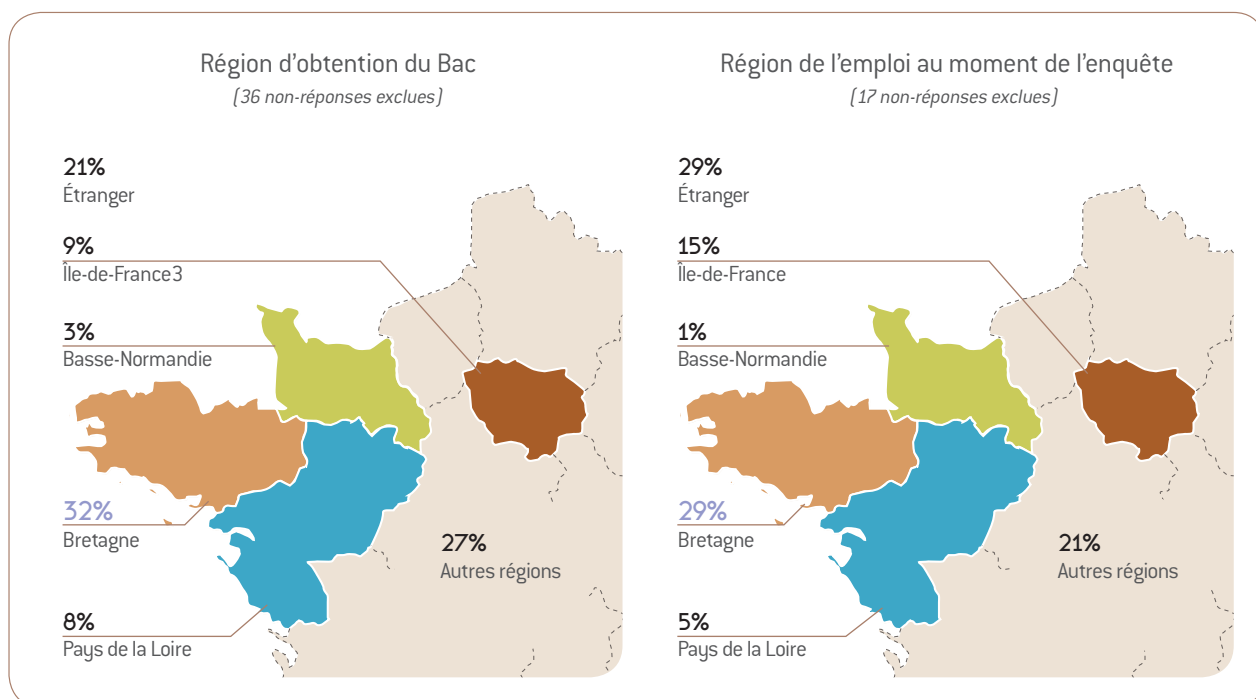
→ 3 docteurs ont le statut de chef d'entreprise et 1 autre a le statut d'indépendant.

→ 3 docteurs ont le statut d'employé (2 docteurs en « Sciences de l'ingénieur, Mécanique, Informatique » et 1 docteur en « Lettres, sciences humaines et sociales »).



F. LOCALISATION DE L'EMPLOI

29% docteurs travaillent en Bretagne⁽²³⁾ (n = 68), ce taux est en baisse constante ces dernières années. Il était de 32,5% dans la promotion 2007 et 38% en 2006.



→ On remarque des migrations géographiques en évolution constante d'une promotion à l'autre :

- **Les destinations étrangères** affichent une nette progression de leur solde migratoire qui atteint +8 points dans cette promotion. Il était seulement de +1 point dans la promotion 2007 et +2 points dans celle de 2006.
- **En Île de France**, le solde migratoire est de +6 points. Il revient à son niveau de 2006 après un pic à +9,5 points enregistré en 2007.
- **La Bretagne** voit son solde migratoire diminué à -3 points dans cette promotion. Il était de -1 point dans la promotion 2007 et de +2,5 points en 2006.

→ **Provenance des docteurs dans les 2 principaux bassins d'emploi**

La Bretagne se place en 1^{ère} position avec 68 docteurs en activité dans sa région. Parmi eux⁽²⁴⁾ :

- 55% ont obtenu leur Bac en Bretagne.
- 42% dans d'autres régions françaises.
- 3% à l'étranger.

Les destinations étrangères se place en seconde position avec 67 docteurs en emploi. Parmi eux⁽²⁵⁾ :

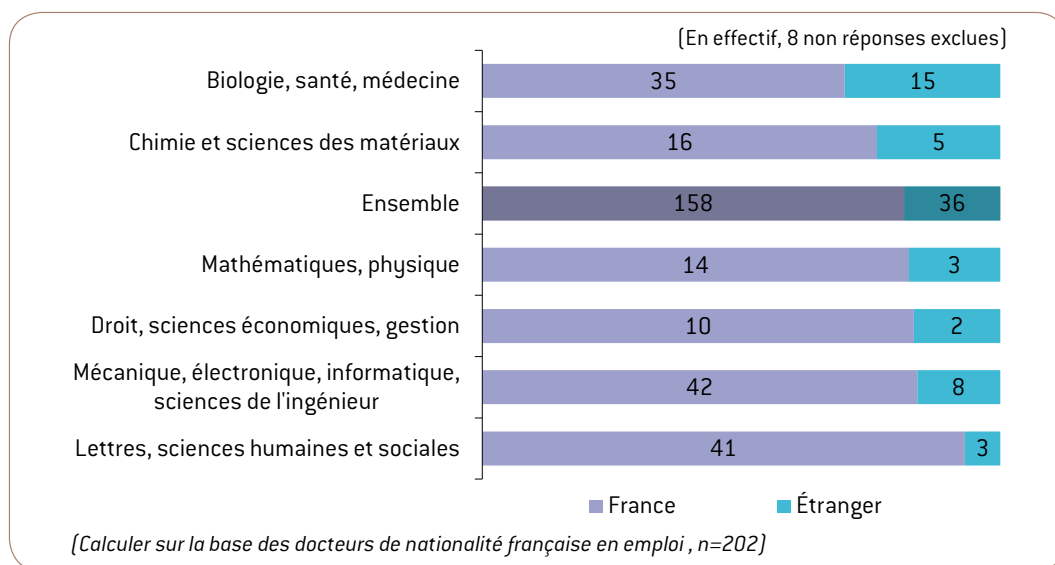
- 52% ont obtenu leur Bac à l'étranger.
- 29% en France (hors Bretagne).
- 19% en Bretagne.

[23] Dont 15% en Ile et vilaine ; 11% dans le Finistère ; 1,5% dans le Morbihan et 1,5% dans les Côtes d'Armor.

[24] 11 non réponses exclues.

[25] 7 non réponses exclues.

→ Localisation de l'emploi par domaine de formation :



30% des docteurs en «Biologie, santé, médecine» et 24% en «Chimie et sciences des matériaux» sont en emploi à l'étranger.

Pour les autres domaines cette part est plus faible, particulièrement en « Lettres, sciences humaines et sociales » où ils ne sont que 8% en emploi à l'étranger.

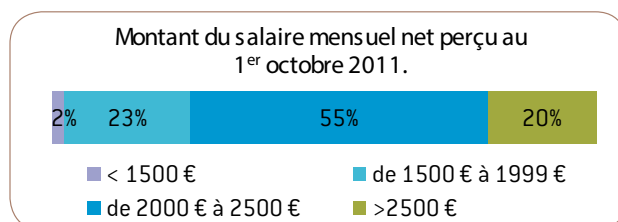
G. LA RÉMUNÉRATION

Calculé sur la base du **salaire net mensuel** des emplois à temps complet exercés sur le territoire français (n=151).

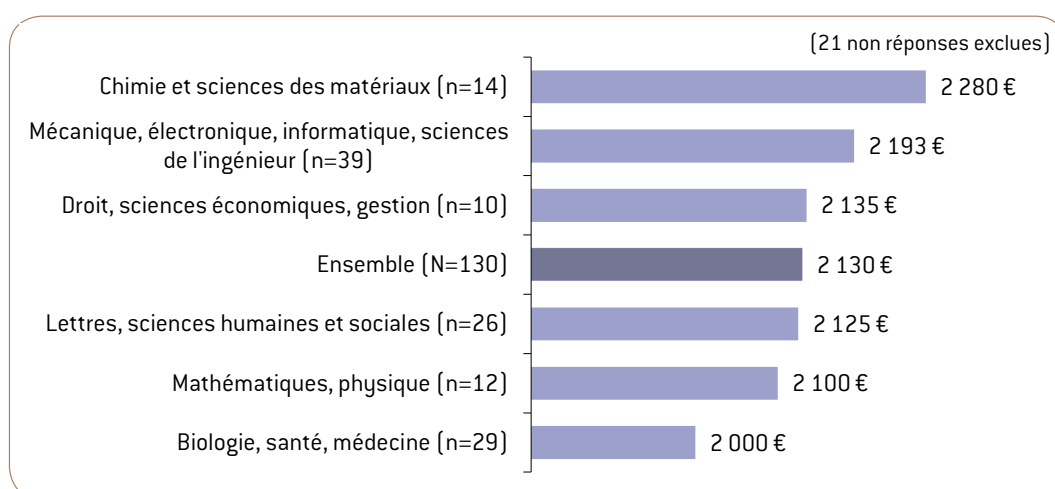
→ **Le salaire médian est de 2 130 €.** Il était de 2 150 € dans la promotion 2007.

Le salaire le plus élevé est de 4 200 €.

Le plus bas salaire est de 1 150 €.



→ Niveau de salaire par domaine du Doctorat :



Le graphique présente le **salaire mensuel net médian** dans les différents domaines de formation. Les niveaux de rémunération sont assez homogènes et s'éloignent peu du salaire médian de l'ensemble (2 130 €).

- Le niveau de rémunération le plus élevé revient au domaine « Chimie et sciences des matériaux » avec un salaire médian de 2 280 € net mensuel. Avec 150 € de plus par mois, c'est l'écart le plus important au salaire médian global.
- Le niveau de rémunération le plus faible revient au domaine « Biologie, santé, médecine » avec un salaire médian de 2 000 € net mensuel.

H. L'EXERCICE D'UN EMPLOI SIMULTANÉ

→ **6% des docteurs exercent un deuxième emploi en parallèle de leur activité principale** (n = 13, 29 non-réponses exclues). C'est le domaine « Lettres, sciences humaines et sociales » qui est le plus concerné avec 18% de docteurs en situation de double emploi (n = 7, 11 non réponses exclues).

→ L'analyse lexicale effectuée à partir des énoncés librement exprimés⁽²⁶⁾ par les répondants fait ressortir quatre grands types d'objectifs visés par ce second emploi :

- « **Complément de salaire** » : 8 docteurs ont exprimé la nécessité d'augmenter leurs revenus. Parmi eux, 2 docteurs exercent leur activité principale à temps complet, dont 1 à l'étranger.
- « **Améliorer ou diversifier des compétences** » : 6 docteurs s'inscrivent dans une démarche de développement de leurs compétences professionnelles en continuité avec l'activité principale ou pour préparer une reconversion.
- « **Activités complémentaires** » : 3 docteurs sont concernés. L'idée qui ressort est que les deux activités sont très proches mais nécessitent des statuts différents.
- « **Épanouissement personnel** » : 2 docteurs exercent ce second emploi dans le but d'assouvir un plaisir ou une passion, sans lien avec l'activité principale.

I. TABLEAU RECAPITULATIF

Ce tableau concerne les docteurs en emploi en octobre 2011 ayant fourni la localisation de leur emploi (n=234).

Caractéristiques \ Localisation	Bretagne (n=69)	Île-de-France (n=34)	Autres régions (n=64)	Étranger (n=67)	Ensemble (n=234)
<i>Fonction de recherche (9 non réponses exclues)</i>					
Exerce des fonctions de recherche	44 (67%)	16 (47%)	50 (79%)	53 (85,5%)	163 (72%)
N'exerce pas de fonctions de recherche	22 (33%)	18 (53%)	13 (21%)	9 (14,5%)	62 (28%)
Total	66	34	63	62	225
<i>Type de contrat de travail (8 non réponses exclues)</i>					
Emplois « stables »	43 (63%)	21 (62%)	48 (75%)	24 (40%)	136 (60%)
Emplois « temporaires »	22 (32,5%)	13 (38%)	15 (23%)	36 (60%)	86 (38%)
Autres	3 (4,5%)	-	1 (2%)	-	4 (2%)
Total	68	34	64	60	226
<i>Temps de travail (6 non réponses exclues)</i>					
Temps complet	64 (93%)	33 (97%)	58 (95%)	62 (97%)	217 (95%)
Temps partiel	5 (7%)	1 (3%)	3 (5%)	2 (3%)	11 (5%)
Total	69	34	61	64	228
<i>Catégories socioprofessionnelles (7 non réponses exclues)</i>					
Cadre, profession intellectuelle supérieure	67 (97%)	34 (100%)	62 (97%)	63 (97%)	226 (97%)
Profession intermédiaire	1 (1,5%)	-	-	-	1 (0,5%)
Employé	-	-	2 (3%)	2 (3%)	4 (2%)
Autre	1 (1,5%)	-	-	-	1 (0,5%)
Total	69	34	64	65	232
<i>Salaire net mensuel médian</i>					
Docteurs en emploi à temps plein en Octobre 2011 (N= 173)	2 100 €	2 400 €	2 100 €	2 300 €	2 150 €

La Bretagne obtient un pourcentage de docteurs exerçant des fonctions de recherche intéressant (67%) et un pourcentage d'emplois « stables » supérieur à la moyenne (63%). 97% des docteurs ont le statut de cadre et profession intellectuelle supérieure, soit 3,5 points de mieux que dans la promotion 2007.

L'Île-de-France présente le niveau de qualification des emplois le plus élevé avec 100% de cadre et profession intellectuelle supérieure et un niveau de rémunération plus élevé que dans les autres régions françaises. En revanche, le pourcentage de docteurs exerçant des fonctions de recherche y est beaucoup plus faible qu'ailleurs (47%)

Les destinations étrangères offrent le pourcentage le plus élevé de docteurs exerçant des fonctions de recherche (85,5%) et un pourcentage également élevé d'emploi à temps complet (97%). Il est bon de préciser que ces résultats concernent 67 docteurs répartis dans 34 pays différents et qu'il serait risqué d'en tirer des conclusions.

(26) Ces informations étaient demandées sous la forme d'une question ouverte.

III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOYEUR

A. TYPE DE STRUCTURE

Par rapport à la promotion 2007, les structures publiques occupent une part plus importante dans l'emploi des docteurs (+4 points), au détriment des structures privées (-6 points).

Parmi les structures publiques (n=161), on retrouve :

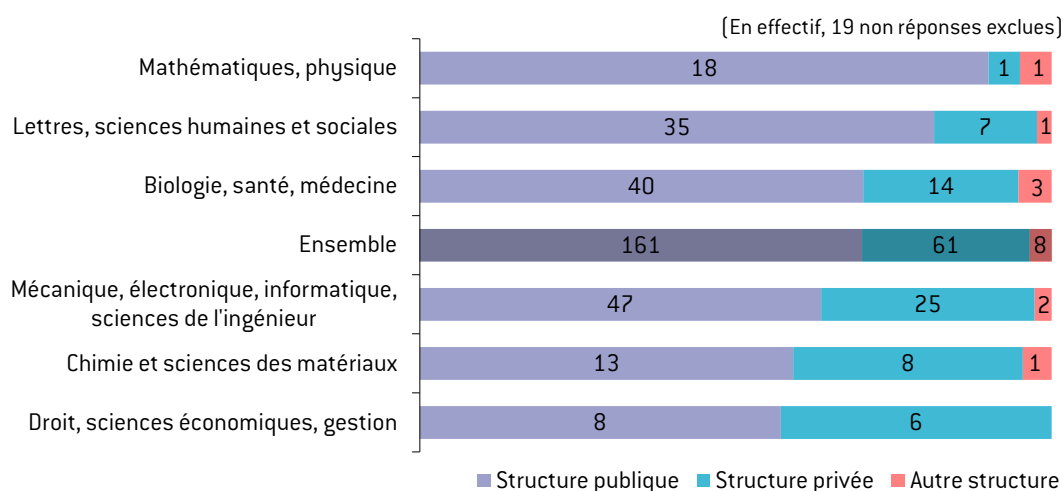
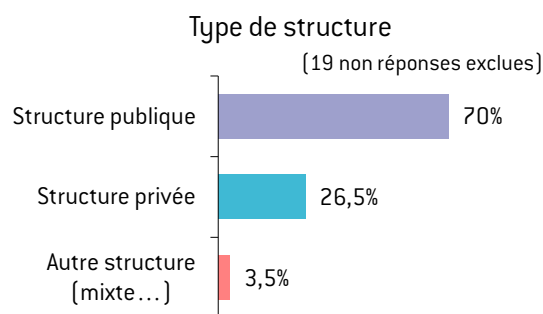
- Les Universités Publiques (56%).
- Les Établissements Public à Caractère Scientifique et Technologique (EPST, 23%).
- Les Autres Établissements d'Enseignement Public (6,5%).
- Les Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (4%).
- La Fonction Publique Territoriale (2,5%).
- La Fonction Publique d'Etat (hors enseignement, 2%).
- La Fonction Publique Hospitalière (2%), etc.

Parmi les structures privées (n = 61), on retrouve :

- Les entreprises privées (70%).
- Les Associations (11%).
- Les Universités Privées (9%).
- Les Autres Établissement d'Enseignement Privé (5%), etc.

→ Type de structure par domaines de Doctorat :

L'augmentation du pourcentage d'emploi en structure publique entre les promotions 2007 et 2008 n'a pas modifié l'agencement global des différents domaines de Doctorat.



Cette augmentation est effective dans le domaine « Mathématiques, physique » où le pourcentage d'emploi en structure publique est passé de 71% dans la promotion 2007 à 90% en 2008. Le domaine « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » a également profité de cette augmentation en passant de 49% à 64% d'emploi en structure publique.

→ Salaire net médian^[27] par type de structure :

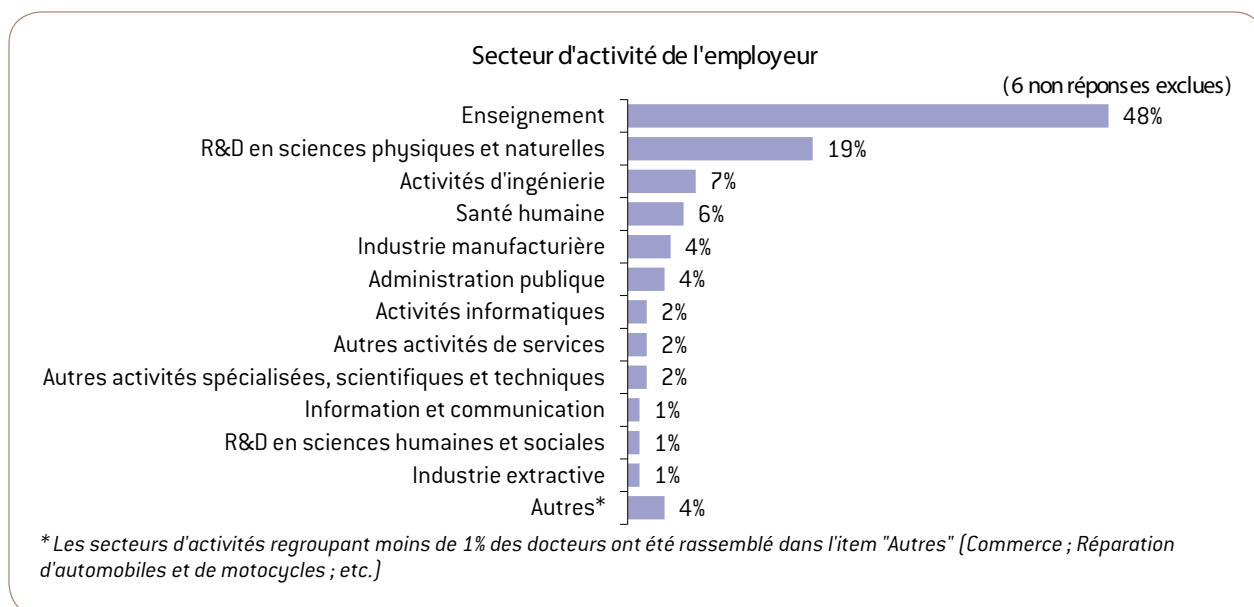
Les résultats tendent à indiquer un niveau de rémunération plus élevé en structures privées. Le salaire net médian des docteurs qui exercent dans le privé (n=38) est de **2 360€** contre **2 100€** dans les structures publiques (n=91).

[27] Calculé sur la base des emplois exercés à temps complets sur le territoire français.

B. SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR.

Les secteurs de l'Enseignement et de la R&D⁽²⁸⁾ en sciences physiques et naturelles restent les secteurs privilégiés par les jeunes docteurs (67% des emplois exercés en octobre 2011).

48% de docteurs se proclament du secteur de l'Enseignement, soit près de 1 docteur sur 2.



→ Secteurs d'activités par domaine de formation (classés par pourcentage d'emploi dans l'enseignement) :

- « **Lettres, sciences humaines et sociales** » : **73%** des docteurs dans l'Enseignement (n = 37, 7 non réponses exclues). Le second secteur d'emploi est l'Administration Publique (10%).
- « **Chimie et sciences des matériaux** » : **61%** des docteurs dans l'Enseignement (n = 14, 3 non réponses exclues). Les autres secteurs d'emploi sont les Activités d'Ingénierie (13%) et la R&D en Sciences Physiques et Naturelles (13%).
- « **Mathématiques et physique** » : **59%** des docteurs dans l'Enseignement (n = 13, 4 non réponses exclues). L'autre secteur d'emploi est la R&D en Sciences Physiques et Naturelles (18%).
- « **Droit, sciences économiques, gestion** » : **50%** des docteurs dans l'Enseignement (n = 8, 2 non réponses exclues). En second, 3 secteurs à 13% : Activités Juridiques ; R&D en Sciences Humaines et Sociales ; Autres Activités de Services.
- « **Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur** » : **48%** dans l'Enseignement (n = 38, 13 non réponses exclues). On retrouve ensuite les Activités d'Ingénierie (11%) et la R&D en sciences Physiques et Naturelles (10%).
- « **Biologie, santé, médecine** » : **42%** des docteurs dans l'Enseignement (n = 26, 5 non réponses exclues). Les autres secteurs d'emploi sont la R&D en sciences Physiques et Naturelles (27%) et la Santé Humaine (13%).

Un répertoire d'emploi par domaine de formation est disponible en annexe.

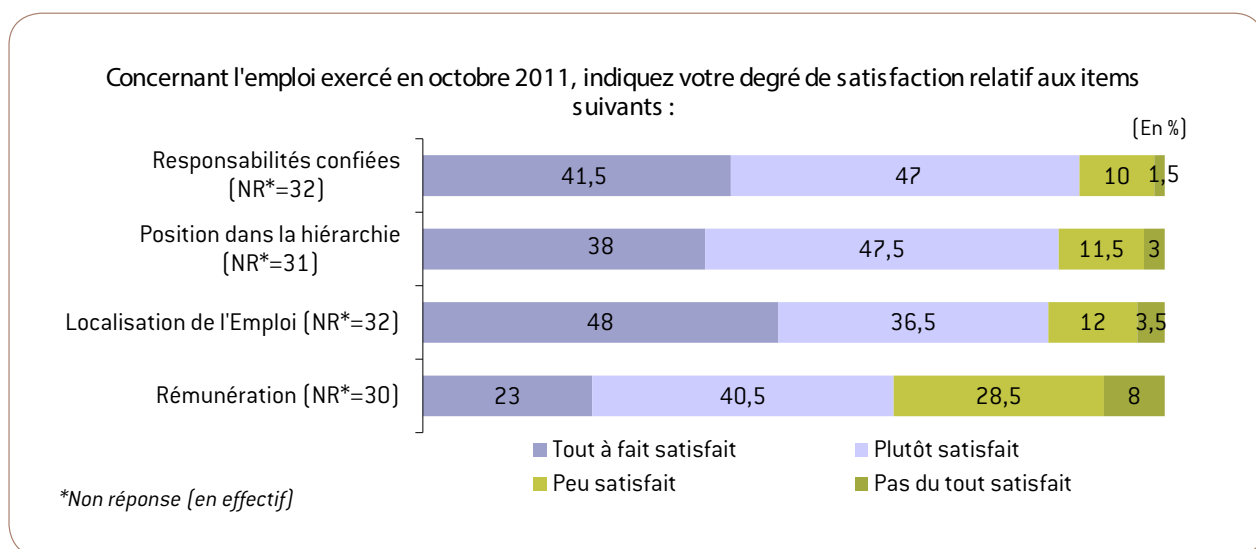
Chapitre V

SITUATION
PROFESSIONNELLE
APPROCHE
QUALITATIVE

Ce chapitre concerne les docteurs en emploi au 1^{er} octobre 2011 ayant débuté leur emploi après le Doctorat, (n = 249).

I // REGARD SUR L'EMPLOI

Les docteurs ont été interrogés sur leur degré de satisfaction vis-à-vis de l'emploi exercé en octobre 2010 à travers quatre marqueurs : les responsabilités confiées, la position hiérarchique, la localisation de l'emploi et la rémunération.



Les résultats présentés dans le tableau ressemblent à ceux de la promotion 2007. Les parties représentées en mauve expriment la part des répondants satisfaits et celle représentée en vert la part des répondants insatisfaits :

- **89% des docteurs sont satisfaits des responsabilités qui leurs sont confiées.**

Quel que soit le domaine de formation, le niveau de responsabilité confié semble conforme aux attentes des répondants.

- **86% des docteurs sont satisfaits de la position qu'ils occupent dans la hiérarchie.**

Tous les répondants insatisfaits de la position qu'ils occupent dans la hiérarchie ont le statut de cadres et professions intellectuelles supérieures.

- **84% docteurs sont satisfaits de la localisation de leur emploi.**

La localisation de l'emploi dispose du plus fort taux de répondants « tout à fait satisfait » (48%). Ce résultat est impulsé par les docteurs exerçant en Bretagne, où ils sont 71% à être « tout à fait satisfait » de la localisation de leur emploi.

Les docteurs exerçant en Île-de-France se situent très nettement en dessous de la moyenne avec seulement 21% de répondants « tout à fait satisfaits ». L'insatisfaction de ces docteurs s'en ressent avec 38% d'insatisfaits concernant la localisation de l'emploi, contre 16% en moyenne dans l'échantillon.

- **63% docteurs sont satisfaits de leur rémunération.**

Le niveau de satisfaction concernant la rémunération suit de manière linéaire le niveau réel des salaires.

Le salaire^[29] médian est de :

- > 1800 € chez les docteurs « pas du tout satisfaits » (n = 13).
- > 2 035 € chez les docteurs « peu satisfaits » (n = 42).
- > 2 200 € chez les docteurs « plutôt satisfaits » (n = 59).
- > 2500 € chez les « tout à fait satisfaits » (n = 31).

[29] Net mensuel.

II // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

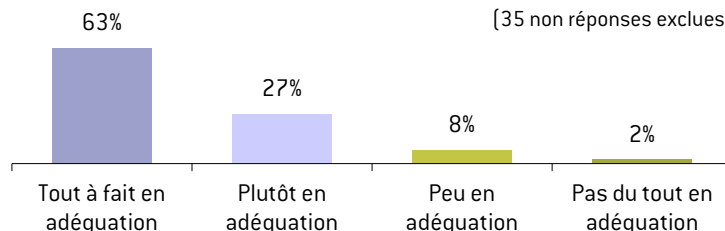
On peut considérer les parties représentées en mauve comme l'expression d'une adéquation entre l'emploi et le domaine de formation et les parties en vert comme l'expression d'une inadéquation.

→ **63% des docteurs estiment que leur emploi est en totale adéquation avec leur niveau de formation (n = 135).**

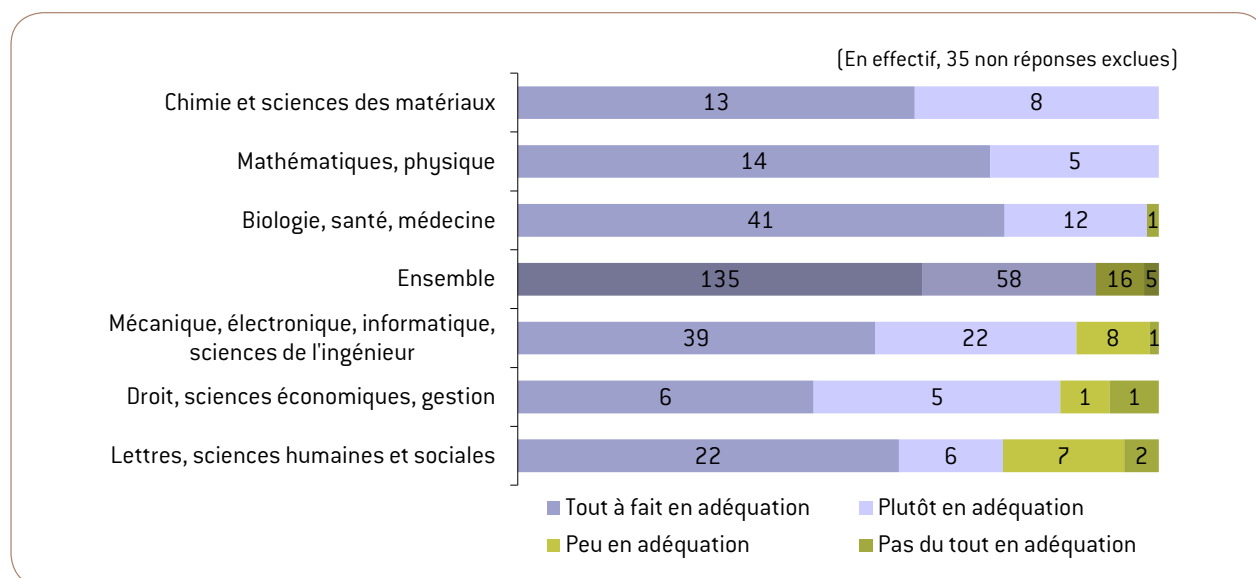
Ils sont 10% à estimer que leur emploi ne correspond pas au niveau de formation doctorale. Ils étaient 15% dans la promotion 2007.

Votre emploi est-il en adéquation avec votre niveau de formation?

(35 non réponses exclues)



→ **Adéquation entre emploi et niveau de formation par domaine du Doctorat :**



Le graphique présente les six domaines de Doctorat par niveau d'adéquation^[30] :

- Pour les 3 domaines situés en haut du graphique, la totalité ou presque des docteurs estiment que leur emploi au 1^{er} octobre 2011 est en adéquation avec leur niveau de diplôme.
- Les docteurs sont moins unanimes dans les autres domaines avec des scores d'adéquation de :
 - > 87% en « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur ».
 - > 85% en « Droit, sciences économiques, gestion ».
 - > 76% en « Lettres, sciences humaines et sociales ».

→ **Adéquation entre emploi et niveau de formation par type de structure.**

La part des réponses d'adéquation est sensiblement plus élevée dans les **structures publiques (92%)** que dans les **structures privées (85%)**.

Ce constat est dû à la prédominance des structures publiques dans le secteur de l'Enseignement qui représente 52% des réponses d'adéquation. À l'exemple des maîtres de conférences, parmi lesquelles 96% estiment que leur emploi est en adéquation avec leur niveau de formation (n = 54) dont 93% exercent en structure publique (n = 50).

[30] Adéquation entre le niveau de formation et l'emploi exercé.

III // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE DOMAINE DU DOCTORAT

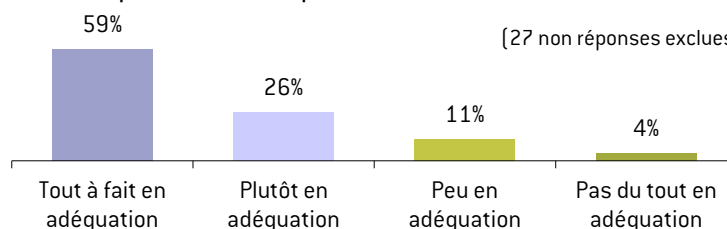
Comme précédemment, les parties en mauve représentent l'expression d'une adéquation entre l'emploi et le domaine de formation. Les parties en vert expriment une inadéquation.

→ **85% des docteurs estiment que leur emploi est en adéquation avec leur domaine de formation (n = 188).**

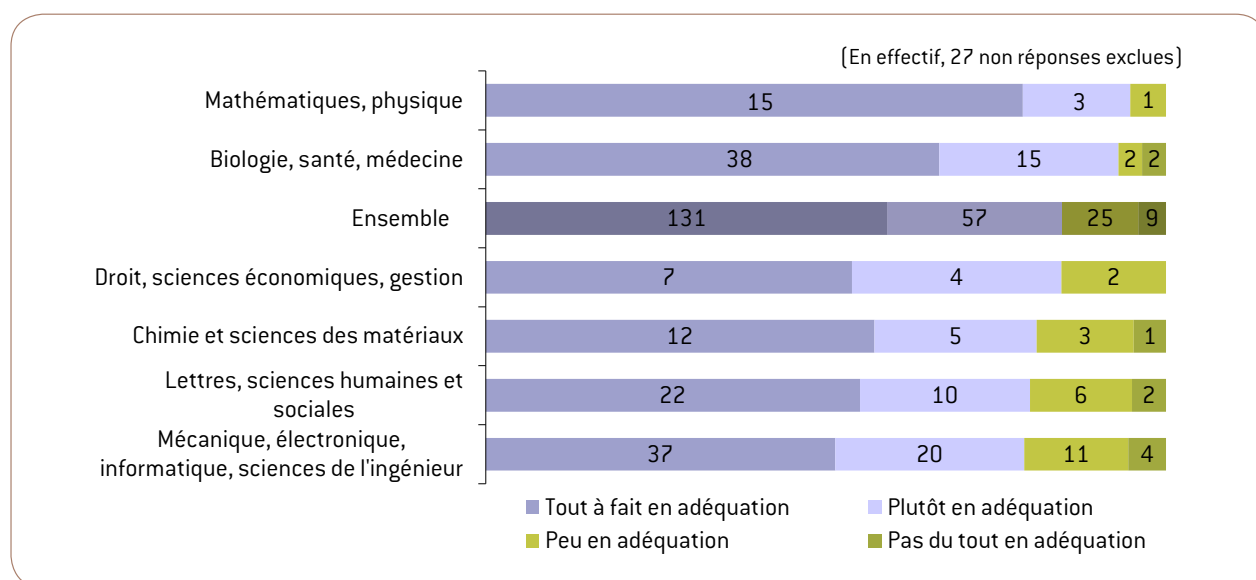
Ce score est plus élevé que dans la promotion 2007 où il était de 80%.

Votre emploi est-il en adéquation avec votre domaine de Doctorat?

(27 non réponses exclues)



→ **Adéquation entre l'emploi et le domaine du Doctorat par domaine de formation :**



Le graphique montre les six domaines de Doctorat classés par niveau d'adéquation^[31], du plus élevé au plus faible :

- Les domaines « Mathématiques, physique » et « Biologie, santé, médecine » détiennent les niveaux d'adéquation les plus élevés. Ils sont 93% en moyenne à estimer que leur emploi correspond au domaine de recherche exploré durant leur thèse.
- Le niveau de satisfaction dans les autres domaines reste élevé avec 80% des docteurs satisfaits en moyenne.

→ **Adéquation entre emploi et domaine de Doctorat par type de structure.**

La part des réponses d'adéquation est sensiblement plus élevée dans les **structures publiques (90%)** que dans les **structures privées (74%)**. Là aussi, c'est la prédominance des structures publiques dans le secteur de l'Enseignement qui est l'origine de cette différence^[32].

[31] Adéquation entre le domaine du Doctorat et l'emploi exercé.

[32] Voir page précédente.

Chapitre VI

LA RECHERCHE
D'EMPLOI

I // LA RECHERCHE D'EMPLOI

Les résultats suivants concernent l'ensemble des répondants ($n = 288$).

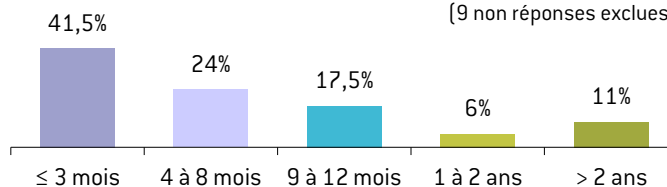
→ Au 1^{er} octobre 2011, 42% des répondants déclarent avoir connu une ou plusieurs périodes de recherche active d'emploi depuis l'obtention du Doctorat ($n = 112$, 22 non réponses exclues). C'est 3,5 points de moins qu'en 2007 où ils étaient 45,5%.

La durée cumulée de recherche active d'emploi varie de quelques jours à plus de 2 ans :

- 41,5% des répondants ont connu une période de recherche d'emploi inférieure ou égale à 3 mois ($n = 43$).
- 11% des répondants ont connu une période de recherche d'emploi supérieure à 2 ans.

Quelle a été la durée de votre recherche active d'emploi ?

(9 non réponses exclues)



II // LES DOCTEURS EN RECHERCHE D'EMPLOI

→ Au 1^{er} octobre 2011, 3,5% des docteurs sont en recherche d'emploi ($n = 10$, 1 non réponse exclue). C'est un peu moins que dans la promotion 2007 où 5% des docteurs se déclaraient en recherche d'emploi.

→ **Quelques caractéristiques concernant ces docteurs :**

- L'âge médian de ces docteurs au moment de la soutenance de thèse est de 35 ans.
 - > Il est de 31 ans et 3 mois dans l'ensemble de l'échantillon (3 non réponses exclues).
- La moitié d'entre eux sont de nationalité française et l'autre moitié de nationalité étrangère.
 - > Les docteurs de nationalité étrangère représentent 26% de l'échantillon.
- 30% sont des femmes.
 - > Elles sont 38% dans l'ensemble de l'échantillon.

Un tableau reprenant les situations par individu est disponible en annexe.

Chapitre VII

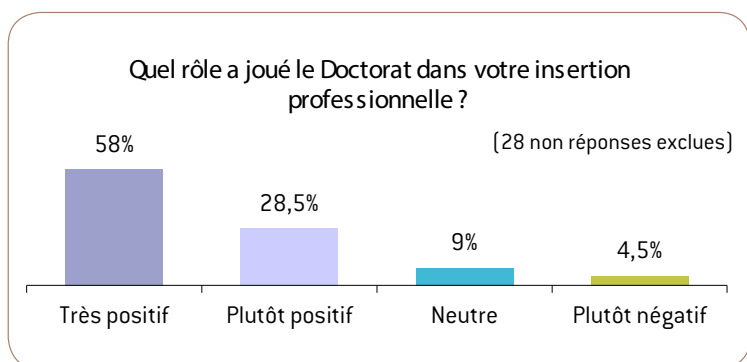
REGARD SUR LE DOCTORAT

Les résultats suivants concernent les docteurs ayant exercé un emploi après la soutenance (n=259).

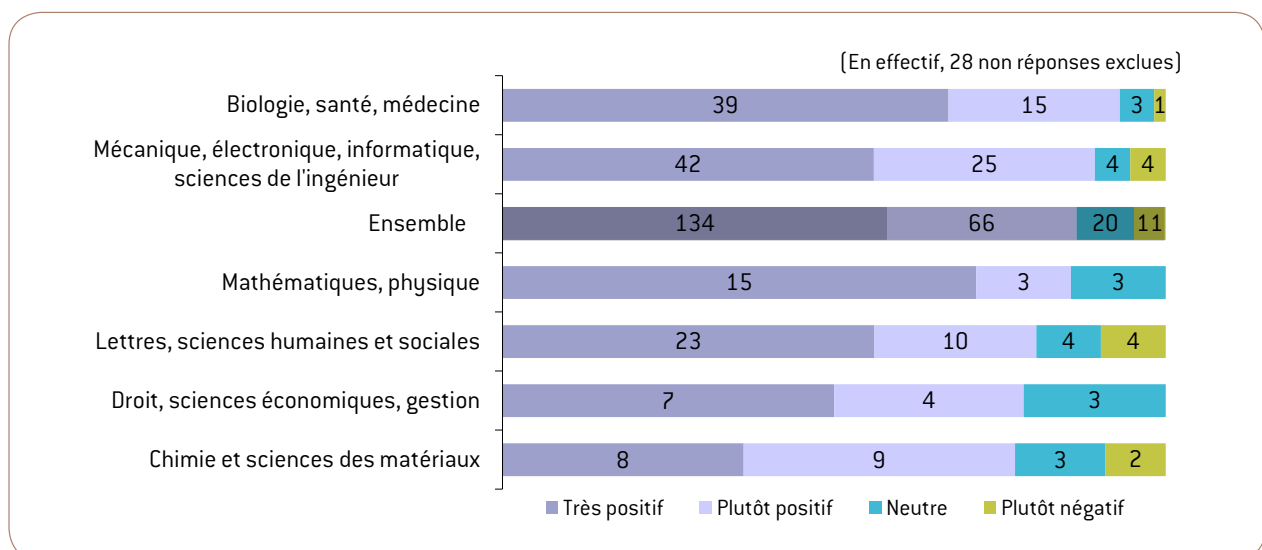
I // LE RÔLE DU DOCTORAT

86,5% des docteurs considèrent que le Doctorat a joué un rôle positif dans leur insertion professionnelle (n = 200).

- 58% estiment que ce rôle a été très positif (n = 134).
- 4,5% docteurs estiment que le Doctorat a joué un rôle plutôt négatif (n = 11). 78% d'entre eux n'exercent pas de fonction de recherche.



→ Rôle du Doctorat par domaine de formation :



Les parties en mauve peuvent être considérées comme l'effet positif du Doctorat sur l'insertion professionnelle. Les parties en bleu représentent l'absence d'effet du Doctorat et les parties en vert l'effet négatif du Doctorat.

Dans l'ensemble des domaines de formation, la majorité des docteurs considère que le Doctorat a eu un effet positif sur leur insertion professionnelle.

- 93% des docteurs en « Biologie, santé, médecine » estiment que l'impact du Doctorat a été positif. C'est le taux d'avis positifs le plus élevé.
- 77% des docteurs en « Chimie et sciences des matériaux » estiment que l'impact du Doctorat a été positif. C'est le taux plus bas, malgré un taux d'insertion professionnelle de 100% en octobre 2011.

Ces résultats contrastent avec ceux de la promotion 2007 où le domaine « Chimie et sciences des matériaux » détenait le plus fort taux d'avis positif (90%).

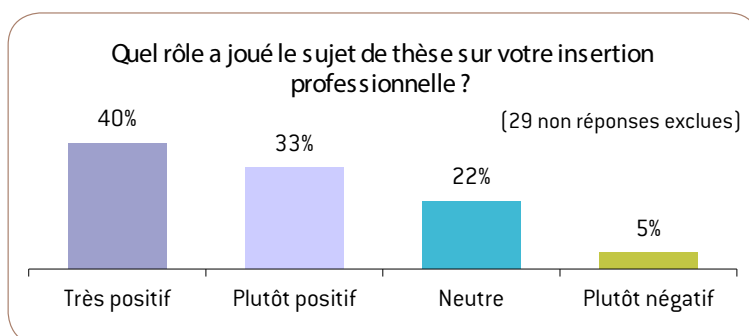
- 10% des docteurs en « Lettres, sciences humaines et sociales » estiment que l'effet du Doctorat sur leur insertion professionnelle a été négatif. C'est le taux d'avis négatifs le plus élevé, de même qu'en 2007 où ce taux était de 12%.

II // LE CHOIX DU SUJET DE THÈSE

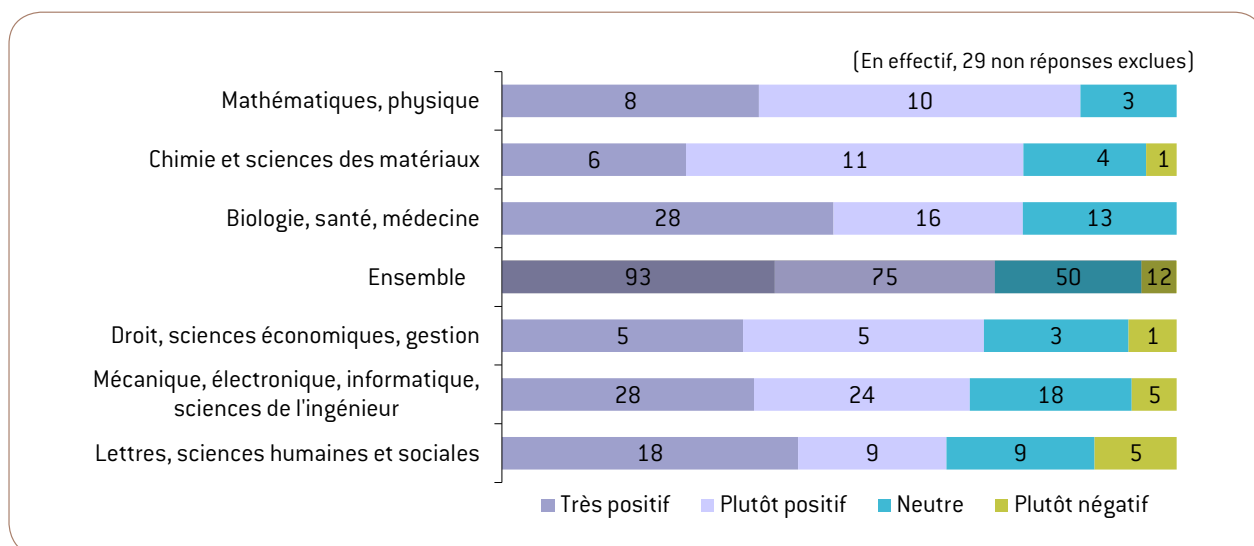
73% des docteurs considère que le sujet de thèse a joué un rôle positif sur leur insertion professionnelle, (n = 168).

Le sujet de thèse joue un rôle moins important que le Doctorat en lui-même dans l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

Plus précisément, la comparaison des deux graphiques montre un glissement des avis positifs vers les avis neutres de l'ordre de 13 points.



→ **Rôle du sujet de thèse par domaine de formation :**



Ce graphique sur le rôle du sujet de thèse peut être lu de la même manière que celui portant sur le rôle du Doctorat.

La comparaison du rôle du Doctorat avec à celui du sujet de thèse dans l'insertion professionnelle montre des effets différents d'un domaine de formation à l'autre :

→ Soit le taux d'avis positif est le même dans les deux cas, mais on observe un glissement des avis « **très positifs** » vers les avis « **positifs** » :

- « Mathématiques et physique » : 86% d'avis positifs dans les deux cas, mais une baisse du taux d'avis « très positifs » de 33 points lorsqu'il est question du sujet de thèse.
- « Chimie et sciences des matériaux » : 77% d'avis positifs dans les deux cas, mais une baisse du taux d'avis « très positifs » de 9 points lorsqu'il est question du sujet de thèse.

→ Soit le taux d'avis positifs diminue lorsqu'il s'agit du sujet de thèse et on observe un glissement des avis « **très positifs** » vers les avis « **neutres** » :

- « Biologie, santé, médecine » : 77% d'avis positifs quand il s'agit du sujet de thèse contre 93% pour le Doctorat.
- « Droit, sciences économiques, gestion » : 71% d'avis positifs quand il s'agit du *sujet de thèse* contre 79% pour le *Doctorat*.
- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » : 69% d'avis positifs quand il s'agit du sujet de thèse contre 89% pour le Doctorat.
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 66% d'avis positifs quand il s'agit du sujet de thèse contre 81% pour le Doctorat.

III // LE RÔLE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

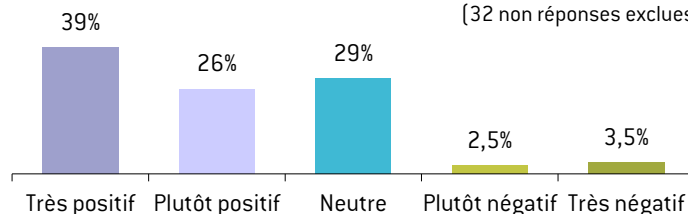
65% des docteurs estiment que les relations professionnelles nouées pendant le Doctorat ont joué un rôle positif dans leur insertion professionnelle (n = 147).

Les relations professionnelles semblent jouer un rôle moins important sur l'insertion professionnelle que les deux éléments vu précédemment. Notamment au vu des 29% d'avis neutres.

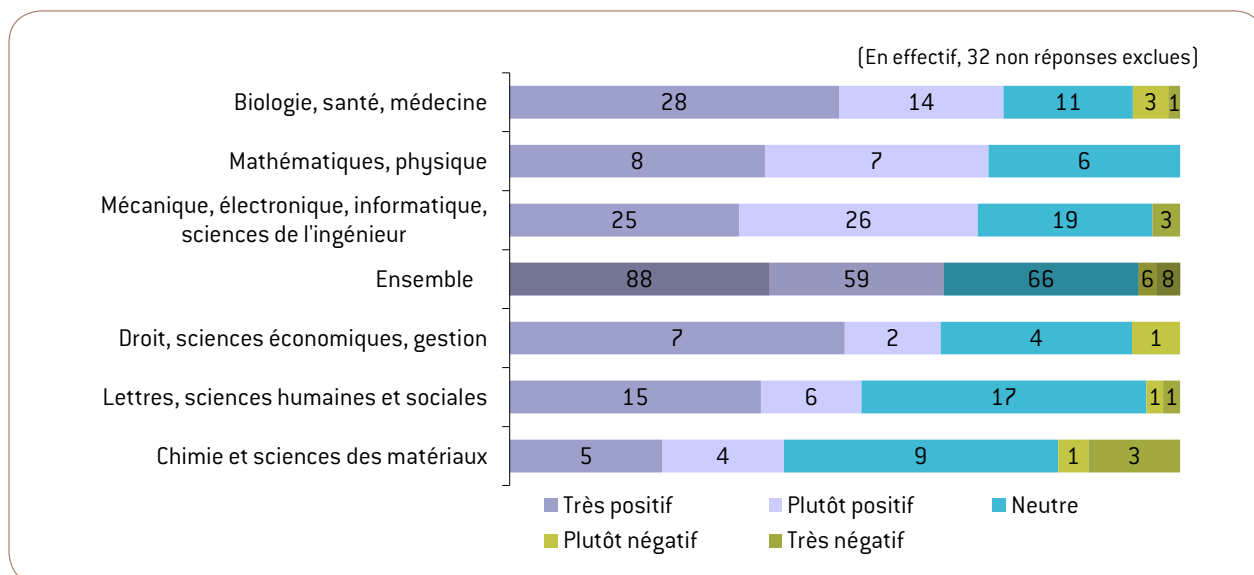
On voit également apparaître des avis très négatifs.

Quel rôle ont joué les relations professionnelles nouées pendant le Doctorat dans votre insertion professionnelle ?

(32 non réponses exclues)



→ Rôle des relations professionnelles par domaine de formation :



Ce graphique peut être lu de la même manière que les précédents.

D'un domaine de formation à l'autre, le rôle des relations professionnelles nouées pendant le Doctorat est perçu de différentes manières. Le taux d'avis positifs concernant les relations professionnelles est de :

- 74% en « Biologie, santé, médecine ».
- 71% en « Mathématiques, physique ».
- 70% en « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur ».
- 64% en « Droit, sciences économiques, gestion ».
- 53% en « Lettres et sciences humaines ».
- 41% en « Chimie et sciences des matériaux ».

On remarque un taux d'avis négatifs particulièrement élevé dans ce domaine. Ils sont 18% des docteurs en « Chimie et sciences des matériaux » à estimer que les relations professionnelles nouées pendant la thèse ont eu un impact négatif sur leur insertion professionnelle. Ce taux est de 5% seulement dans le reste de l'échantillon.

ANNEXES

LISTE DES EMPLOIS EXERCÉS AU 1^{ER} OCTOBRE 2011

EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique.

EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

Domaine de Doctorat	Intitulé des principaux emplois et type de structure
Structures publiques	
Biologie, santé, médecine	11 Chercheurs post-doctorants ; 7 Maîtres de conférences ; 6 Chargés de recherche ; 5 Ingénieurs de recherche ; 2 ATER ; 1 Enseignant-chercheur ; 1 Professeur des universités ; 1 Praticien hospitalier.
Chimie et sciences des matériaux	3 Chercheurs post-doctorants ; 3 Maîtres de conférences ; 2 Chargés de recherche ; 1 Ingénieur d'études ; 1 Ingénieur de recherche ; 1 Enseignant du second degré.
Droit, sciences économiques, gestion	4 Maîtres de conférences ; 2 Chargés de recherche ; 1 Professeur agrégé ; 1 Chercheur post-doctorant ; 1 ATER.
Lettres, sciences humaines et sociales	18 Maîtres de conférences ; 3 Ingénieurs de recherche ; 2 Professeurs agrégés ; 1 Enseignant du premier degré ; 1 Enseignant du second degré ; 1 Chargé de recherche ; 1 Chercheur ; 1 Directeur en recherche et innovation territoriale ; 1 Enseignant-Chercheur ; 1 Professeur des universités.
Mathématiques et physique	5 Chercheurs post-doctorants ; 5 Maîtres de conférences ; 2 Ingénieurs de recherche ; 2 Enseignants du second degré ; 1 Professeur des universités ; 1 Ingénieur d'études ; 1 Collaborateur scientifique ; 1 Chargé de recherche.
Sciences de l'ingénieur, Mécanique, informatique	18 Maîtres de conférences ; 8 Chargés de recherche ; 6 Ingénieurs de recherche ; 2 Chercheurs post-doctorants ; 1 Ingénieur d'études ; 1 Praticien hospitalier ; 1 Examineur brevet ; 1 Enseignant du second degré ; 1 Directeur d'entreprise de construction ; 1 Chercheur ; 1 ATER.
Structures privées	
Biologie, santé, médecine	3 Chercheurs post-doctorants ; 3 Chefs de projet (dont 2 en R&D et 1 en Biologie) ; 1 Chargé de recherche ; 1 Enseignant du second degré ; 1 Ingénieur d'études ; 1 Architecte logiciel ; 1 Géologue chercheur ; 1 Ingénieur.
Chimie et sciences des matériaux	2 Ingénieurs de recherches ; 2 Ingénieurs ; 1 Chargé de recherche ; 1 ATER.
Droit, sciences économiques, gestion	1 Manager ; 1 Enseignant-chercheur ; 1 Chargé de mission ; 1 Avocat.
Lettres, sciences humaines et sociales	2 Maîtres de conférences ; 1 Enseignant du second degré ; 1 Chargé d'études ; 1 Chargé de cours ; 1 Directeur d'institut de formation en soins infirmiers.
Sciences de l'ingénieur, Mécanique, informatique	7 Ingénieurs d'études ; 5 Ingénieurs de recherche ; 2 Maîtres de conférences ; 2 Ingénieurs ; 2 Enseignants-chercheurs ; 2 Chef de projet ; 1 Analyste financier.
Structures mixtes	
Biologie, santé, médecine	2 Ingénieurs de recherche ; 1 Chargé de recherche.
Chimie et sciences des matériaux	1 Chercheur post-doctorant.
Lettres, sciences humaines et sociales	1 Employé.
Sciences de l'ingénieur, Mécanique, informatique	2 Ingénieurs.

RÉCAPITULATIF DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES DOCTEURS EN RECHERCHE D'EMPLOI

Nombre d'emplois après la soutenance	Date du dernier emploi	Domaine de Doctorat	Rôle du Doctorat dans la recherche d'emploi	Secteur de recherche d'emploi	Périmètre de recherche	Travailleriez-vous en région parisienne ?	Raison principale de réalisation du Doctorat ?	Durée du Doctorat	Source de revenu durant la thèse
0	> à 2ans	LSHS	Plutôt négatif	Les deux	France	Oui	Devenir enseignant-chercheur	6 ans et 3 mois	Ressources personnelles
0	> à 2ans	LSHS	Plutôt négatif	Public	France	Oui	Approfondir un sujet de recherche	4 ans et 2 mois	ATER
0	> à 2ans	SMI	Neutre	Privé	Étranger	Non	Devenir enseignant-chercheur	5 ans et 1 mois	Financement
1	De 19 à 24 mois	MP	NR	NR	NR	NR	Devenir enseignant-chercheur	3 ans et 3 mois	Financement
1	> à 2ans	LSHS	NR	Les deux	Étranger	Oui	Obtenir une promotion professionnelle	3 ans et 2 mois	Ressources personnelles
2	< à 1 mois	DSEG	Plutôt positif	Les deux	Départ.	Non	Devenir enseignant-chercheur	2 ans et 6 mois	Financement
2	De 9 à 12 mois	SMI	Plutôt positif	Les deux	France	Oui	Devenir enseignant-chercheur	3 ans et 7 mois	Financement
3 ou pus	< à 1 mois	SIMI	Plutôt négatif	Les deux	Étranger	Oui	Devenir enseignant-chercheur	2 ans et 10 mois	Financement
3 ou plus	> à 2 ans	BSMED	Plutôt négatif	Les deux	Étranger	Oui	Devenir enseignant-chercheur	5 ans et 3 mois	Financement
3 ou plus	NR	LSHS	Très positif	Les deux	Départ.	Non	Approfondir un sujet de recherche	6 ans et 3 mois	Financement

Départ. : Département

NR : Non répondu

LEXIQUE

Allocation de recherche : Contrat à durée déterminée de trois ans passé entre l'Etat et un doctorant. Elle permet à ce dernier de se consacrer pleinement et exclusivement à ses travaux de recherche. Notons que certains allocataires sont également moniteurs et exercent donc une charge partielle d'enseignement.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Créé en 1988, ce contrat d'un an, renouvelable une fois est attribué en fin de thèse, ou à son issue.

BDI : Bourse de Doctorat pour ingénieur.

CDD : Contrat à Durée Déterminé.

CDI : Contrat à Durée Indéterminé.

CEREQ : Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications.

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Elle associe un doctorant, un laboratoire et une entreprise autour d'un projet commun.

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Institution indépendante chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans un monde numérique.

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique.

CNU : Conseil National des Universités. C'est l'instance nationale qui se prononce sur les mesures relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences) de l'enseignement supérieur. Il est composé de groupes, eux-mêmes divisés en sections ; chaque section correspond à une discipline.

CSP : Catégorie socioprofessionnelle.

DEA : Diplôme d'Études Approfondies. Aujourd'hui appelé Master 2 Recherche.

DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées. Aujourd'hui appelé Master 2 Professionnel.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables », les emplois en « CDI », les emplois de « titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois « d'indépendant ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires », les contrats de recherche post-doctoraux, les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

Médiane : valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous.

NAF : Nomenclature d'Activités Française.

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

Taux d'insertion professionnelle : nombre d'individus en emploi (congé compris) / (nombre d'individus en emploi + en recherche d'emploi) X 100.

Taux de chômage : Nombre de personnes en recherche d'emploi / (nombre de personnes en emploi ou en activité et en congé + nombre de personnes en recherche d'emploi) X 100.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.